



ORNEX
Commune du Pays de Gex

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

**PRÉSENTATION DE L'ACTION DES AGENTS
MUNICIPAUX AU SERVICE DE LA POPULATION**



1 - Ornex en bref

Ornex en quelques chiffres clés	_____	p.5
L'année 2023 en un clin d'oeil	_____	p.6
Organigramme des services	_____	p.7
Cartographie des grands projets	_____	p.8
Ornex 2023 en images	_____	p.9

2 - Les élus et l'assemblée délibérante

Les représentants des citoyens	_____	p.11
Le conseil municipal	_____	p.13
Les commissions communales	_____	p.14

3 - Une ville au côté de ses habitants

Une ville participative	_____	p.16
Une ville qui protège ses habitants		
La Police Municipale	_____	p.17
Le corps des sapeurs-pompiers volontaires	_____	p.19
Une ville citoyenne et solidaire		
Le service de l'accueil et de l'état-civil	_____	p.20
Le service social et le CCAS	_____	p.23
Le service de l'espace de vie sociale	_____	p.25
La vie associative et culturelle	_____	p.27
Une ville qui fait grandir ses enfants		
Le service des affaires scolaires	_____	p.29
Le service des animateurs du périscolaire	_____	p.31
des ATSEM et des agents de restauration	_____	p.34
Le service jeunesse : Sac'Ados	_____	p.36
Le conseil municipal des jeunes	_____	p.36
Une ville où il fait bon vivre		
La direction et le secrétariat des services techniques	_____	p.38
Le service d'urbanisme	_____	p.40
Le service des espaces verts	_____	p.42
Le service de la voirie et de l'éclairage public	_____	p.44
Le service des bâtiments communaux	_____	p.46
Focus sur la transition écologique et énergétique	_____	p.48

4 - Les moyens mis en oeuvre

Le service de la direction générale des services	_____	p.50
La direction des finances et du budget	_____	p.51
Le service des achats et des marchés publics	_____	p.52
Le service de la comptabilité et de la paie	_____	p.53
Le service des ressources humaines	_____	p.54
Le service des archives communales	_____	p.56
Le service communication	_____	p.57
L'affichage réglementaire numérique	_____	p.59
Les assistants de prévention	_____	p.60
Zoom sur le bilan social 2020-2022	_____	p.61



1ère Fête de la musique, place de l'église le 21 juin 2023

Ornex en bref

- **Ornex en quelques chiffres clés**
- **L'année 2023 en un clin d'oeil**
- **L'organigramme des services**
- **La cartographie des grands projets à venir**
- **Ornex 2023 en images**

ORNEX EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Commune française du département de l'Ain, dans le Pays de Gex

Sa population

- 4766 habitants (au 1er janvier 2023)
- 42 naissances
- 20 décès

Son secteur enfance

- 2 écoles maternelles et primaires
- 477 élèves scolarisés dans la commune
- 1 centre de loisirs pour les vacances scolaires
- 131 enfants accueillis durant l'été
- 1 service jeunes pour les 12-17 ans

Les actions sociales

- 155 000 € de budget de fonctionnement et 4 520 € de budget d'investissement pour le CCAS, la Courte échelle comprise
- 22 familles ayant bénéficié de l'aide de la commune (pass sport, pass permis, bons alimentaires, aide à la facture ...)

Ses équipements sportifs

- 1 terrain multisports
- 1 terrain de sports collectifs
- 2 terrains de tennis

En 2023, la vie économique d'Ornex c'est :

- 115 sociétés (tous domaines confondus)
- 1 zone d'activité artisanale dans la zone de la Maladière

Les actions associatives et culturelles

- 2 salles municipales multi activités
- 1 exposition en pleine nature Art en campagne avec 37 artistes exposés
- 4 expositions d'artistes ornésiens exposés dans les locaux de la mairie

Le logement et l'habitat dans la commune

- 19178 résidences principales
- 220 résidences secondaires
- 529 logements sociaux
- 9 créations de logements neufs

Les finances publiques de la commune

- 8 139 936 € de budget de fonctionnement
- 6 566 982 € de budget d'investissement
- 12 marchés publics passés en 2023
- 2 155 factures traitées

Les espaces verts dans la commune

- 8 ha d'espaces verts communaux
- 1.14 km² de forêt communale

La mobilité dans la commune

- 5 lignes de bus sur le territoire communal
- 20.12 km de cheminement cyclable et pédestre
- 28.47 km de voiries communales



L'ANNÉE 2023 EN UN CLIN D'OEIL

Janvier

Vœux du Maire à la salle Lavergne

Avril

Salon du livre

Sortie au Salève pour le Sac'Ados

Café intégré au city stade

Mai

Village des artistes

Juin

Inauguration Béroutte et Cueillette

Savoir rouler à vélo dans les 2 écoles primaires

Fête de la musique

Piratage informatique des serveurs de la mairie

Juillet

Obsèques de Jean-François OBEZ, Maire

Election d'Olivier GUICHARD, nouveau Maire

Inauguration de la fresque murale à la Courte échelle

Art en campagne

Septembre

Journée du patrimoine

Cérémonie de clôture d'Art en campagne

Sortie des aînés au musée Chaplin à Vevey

Octobre

Fête de l'automne sur le thème du cirque

Novembre

Cérémonie du 11 novembre avec les

élus du conseil municipal des jeunes

Décembre

Goûter des aînés

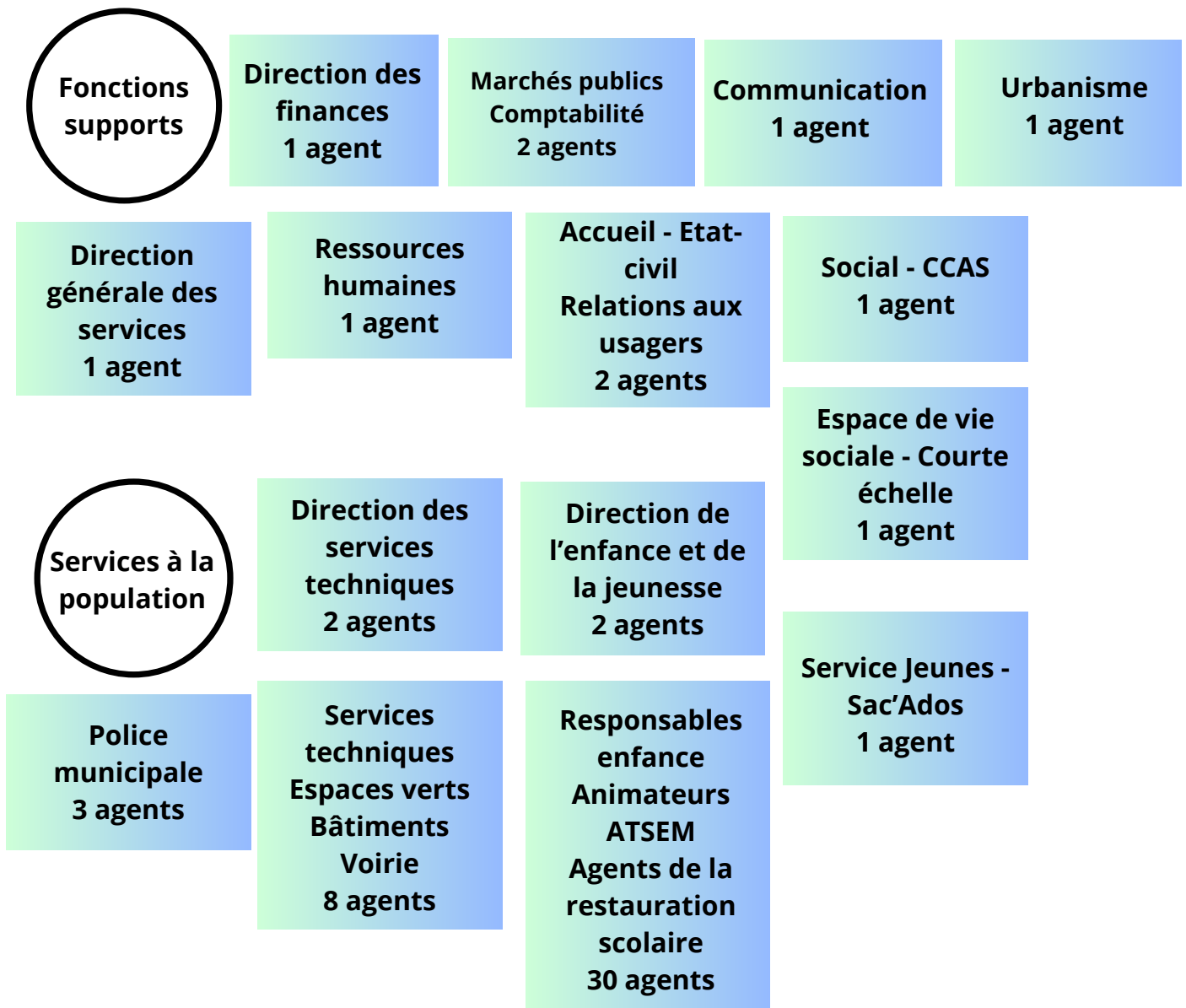
Noël de la Courte échelle

Conseil municipal exceptionnel pour la dissolution du SIVOM

de l'Est Gessien



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUX



Au 31 décembre 2023, la commune comptait :

57 agents

dont 42 fonctionnaires et 15 contractuels

Les agents communaux sont pleinement investis dans leurs missions.

Les services publics proposés à la population et les mouvements des agents en poste ont nécessité le recrutement d'un nouvel animateur jeunesse, d'animateurs périscolaire, d'un agent des services techniques spécialisé en voirie, et d'une responsable du service urbanisme.

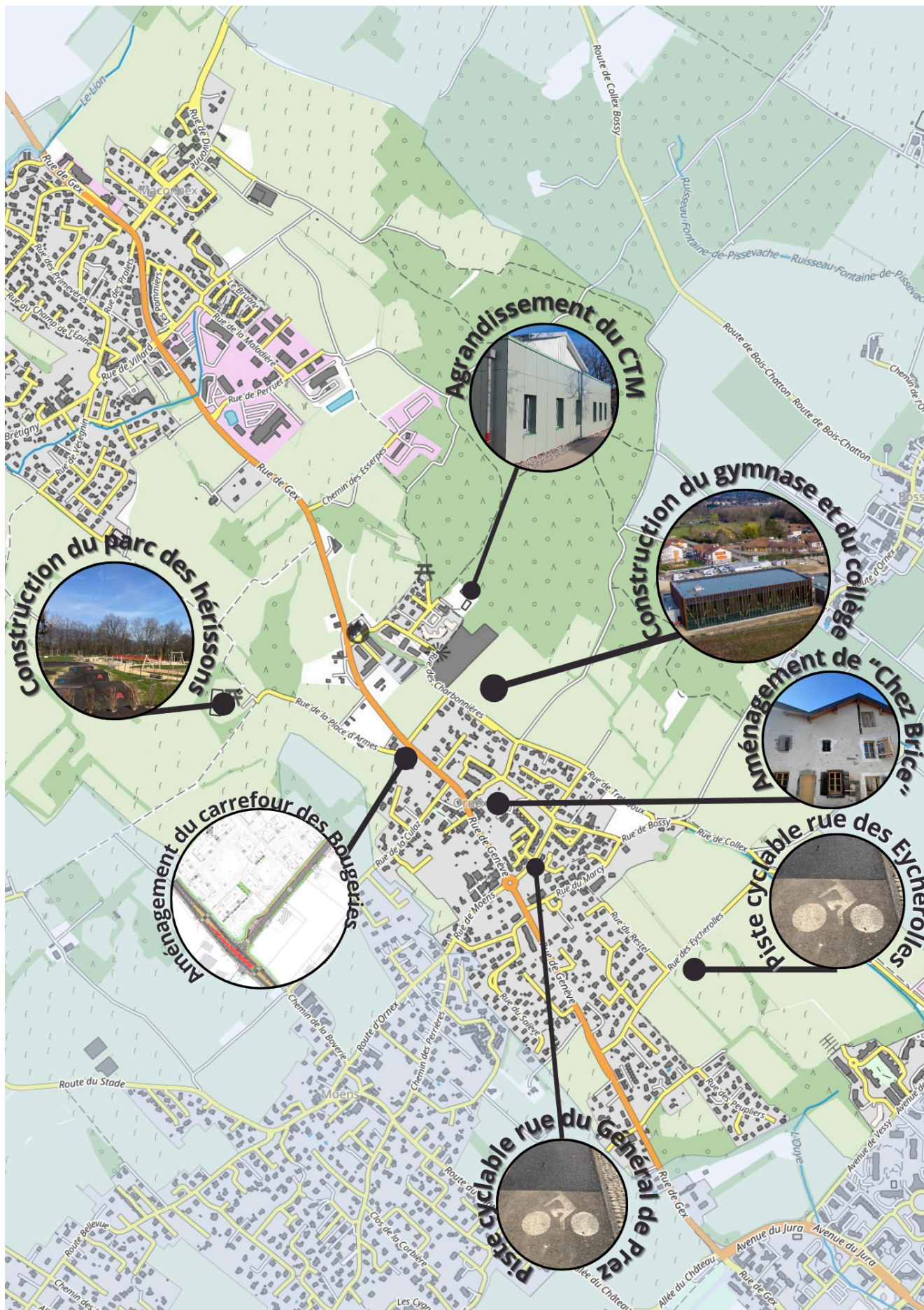
La répartition dans les services est la suivante :

Administratif : 14 agents
Service technique : 9 agents
Enfance : 31 agents
Police : 3 agents

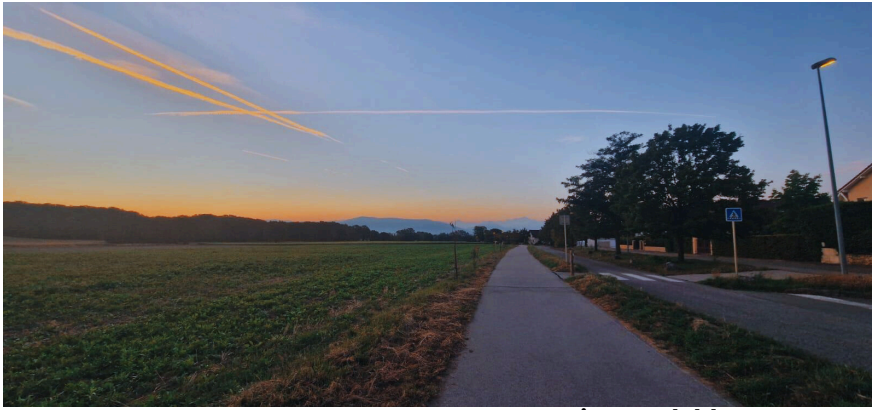
La commune compte dans ses rangs :

18 hommes
39 femmes

CARTOGRAPHIE DES GRANDS PROJETS 2023



ORNEX 2023 EN IMAGES



Piste cyclable Gex-Ferney



**Savoir rouler à vélo
à l'école des bois**



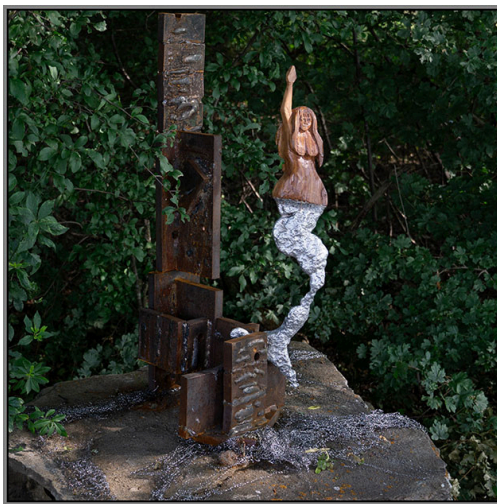
Voeux du maire à la salle Lavergne



**Concert de Gospel à l'église
Journée du patrimoine**



Village des artistes



**Exposition Art en campagne
avec la commune de Collex-Bossy**



Fête de la musique place de l'église



Chez Brice



Chantier du collège



Cérémonie du 11 novembre



Parc des Hérissons en cours de travaux



Les élus et l'assemblée délibérante

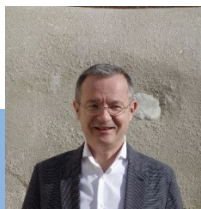
- **Les représentants des citoyens**
- **Le conseil municipal**
- **Les commissions communales**

Les élus et l'assemblée délibérante

Les représentants des citoyens



Le conseil municipal est constitué de 27 élus. L'exécutif se compose du Maire et de ses 7 adjoints.

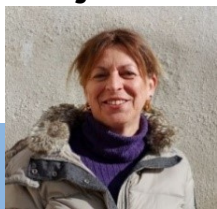


Le Maire, Olivier GUICHARD
Elu le 10 juillet 2023



Le Maire, Jean-François OBEZ
Vice-président de Pays de Cex Agglo
Décédé le 27 juin 2023

Les adjoints au Maire



La première adjointe Cathy BIOLAY
(Personnel, logement et santé)



Le deuxième adjoint Willy DELAVENNE
(Travaux et Sécurité)



La troisième adjointe Sandrine MANFRINI
(Enfance, Jeunesse et sport)



Le quatrième adjoint Max GIRIAT
(Urbanisme et aménagement du territoire)



La cinquième adjointe Marie-Claude ROCH
(Communication, vie événementielle et vie associative)



Le sixième adjoint Maxime GRENIER
(Environnement)



La septième adjointe Joëlle DAZIN
(Affaires sociales)

Les conseillers municipaux (composition de décembre 2023)

LISTE ORNEX DEMAIN



Agathe BOUSSER



Maria LAPTEVA



Dominique GANNE



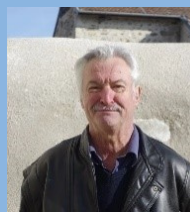
Michèle GALLET



Raphaël OTZENBERGER



Martine FOURNIER



Michel GALLET



Jean-Marc
PALINIEWICZ



Véronique KRYK



Jacques-Olivier
RABOT



Yves DUMAS



Chantal TOWNSEND



Lou JACQUEMET

LISTE ORNEX ENSEMBLE



Ghislane MASRARI



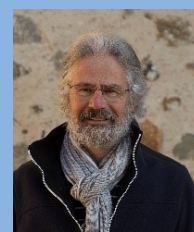
Héloïse GRANGE



Adelheid
NEUSSER



Philippe GUINOT



Jacques DIZERENS



Matthieu
CHALENDAR

Les élus et l'assemblée délibérante

Le conseil municipal

Fortement marqués par le décès du maire, Jean-François OBEZ, les adjoints au Maire et les conseillers municipaux ont fait front commun pour élire le nouveau maire le 10 juillet 2023 en la personne d'Olivier GUICHARD.

Le conseil municipal s'occupe des affaires courantes de la commune, il vote, par délibération, le budget, décide des travaux, gère le patrimoine communal, accorde des subventions aux associations, administre les services municipaux afin d'accompagner les habitants dans leurs demandes, veille à l'accompagnement des enfants sur les temps périscolaires et accueil de loisirs, et favorise le développement économique de son territoire.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Assurer le secrétariat du maire et des élus ;
- Organiser, préparer et suivre le conseil municipal ;
- Transmettre les délibérations du conseil municipal et les décisions prises par le Maire au contrôle de légalité ;
- Elaborer les registres des délibérations et des procès-verbaux ;
- Organiser les commissions communales de l'urbanisme, aménagement, travaux, finances, communication, sécurité, enfance-jeunesse, environnement ;
- Gérer l'assemblée délibérante, la rédaction des délibérations, des comptes-rendus, assurer le passage des délibérations au contrôle de légalité auprès de la Préfecture, mais aussi la publication des actes sur le site internet de la commune et sur l'affichage réglementaire.



LES CHIFFRES CLÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DE 2023:

- 12 séances du conseil municipal
- 145 délibérations votées, dont :
 - * 21 délibérations sur les finances,
 - * 32 délibérations sur les marchés publics,
 - * 18 délibérations sur les ressources humaines.
- 38 réunions de l'exécutif
- 1 élection du Maire
- 2 nouveaux adjoints au Maire

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Election d'un nouveau maire, le 10 juillet 2023, Olivier GUICHARD, suite au décès de Jean-François OBEZ survenu le 27 juin, et qui fût maire pendant 9 ans ;
- Arrivée de Lou JACQUEMET en tant que conseillère municipale ;
- Création de 2 nouveaux postes d'adjoints au maire : Maxime GRENIER, 6ème adjoint en charge de l'environnement et Joëlle DAZIN, 7ème adjointe en charge des affaires sociales ;
- Création d'une commission sports en vue de l'arrivée du gymnase et de la politique sports voulue par les élus communaux ;
- Dissolution du SIVOM de l'Est Gessien et création du SIVU en charge de la gestion du gymnase ;
- Intégration dans le patrimoine communal des bâtiments de la gendarmerie.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Vote du budget 2024 ;
- Enregistrement de toutes les séances et retransmission sur les réseaux sociaux.

Les commissions communales

Les commissions communales permettent de couvrir toutes les compétences exercées par la commune. Les élus se réunissent régulièrement lors de ces commissions d'études afin d'examiner les questions qui seront débattues pendant le conseil municipal.

La commune d'Ornex a mis en place 10 commissions communales :

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES :

Accompagnement des aînés, aides et actions sociales envers les plus fragiles et les familles qui en ont besoin, jardins communaux, définition de la grille d'attribution des logements sociaux.

COMMISSION AMÉNAGEMENT ET PATRIMOINE :

Projets d'aménagement urbains, études sectorielles, permis de construire de plus de 10 logements, PLUiH, orientations sur l'aménagement.

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE :

Ecoles maternelles et élémentaires, activités périscolaires, accueil de loisirs pour les écoliers et les collégiens, sport pour tous, Conseil municipal des jeunes (CMJ).

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Déclinaison de la charte de l'environnement, préservation de la biodiversité, actions en faveur du développement durable, propreté urbaine, lutte contre les dépôts sauvages.

COMMISSION FINANCES :

Préparation et suivi du budget, établissement du compte administratif, subventions aux associations, suivi de la masse salariale, emprunts et garanties d'emprunts, acquisitions, aliénations, bilans financiers.

COMMISSION SÉCURITÉ :

Sécurité du territoire et des habitants, prévention de la délinquance, pouvoirs de police du maire, participation citoyenne.

COMMISSION TRAVAUX :

Travaux sur les bâtiments communaux et les voiries communales, travaux dont la commune est maître d'ouvrage, et ceux menés par des partenaires sur le domaine public, mobilier urbain, espaces verts, entretien de la commune.

COMMISSION URBANISME

Projet de permis de construire (analyse juridique et critique du dossier, analyse de la densité des promotions immobilières), déclarations préalables, déclarations d'intention d'aliéner.

COMMISSION ÉVÉNEMENTS ET VIE ASSOCIATIVE :

Planification et organisation des événements, animation de la commune, relations avec les associations communales, occupation des salles, buvettes, communication événementielle, Ornex info, site internet, panneau lumineux.

COMMISSION SPORTS :

Développement de la pratique sportive auprès de la population, organisation des manifestations sportives en lien avec les associations, gestion du patrimoine sportif communal.



Une ville au côté de ses habitants

- **Une ville participative**
- **Une ville qui protège ses habitants**
- **Une ville citoyenne et solidaire**
- **Une ville qui fait grandir ses enfants**
- **Une ville où il fait bon vivre**

Une ville au côté de ses habitants

Une ville participative

Soutenir et encourager les projets des administrés grâce au budget participatif

Forte du succès des éditions précédentes, Ornex remet à disposition des habitants de la commune une partie de son budget d'investissement pour la troisième édition du budget participatif.

Les habitants peuvent présenter librement leurs projets, en lien avec l'intérêt général de la population.

Sur le site internet de la commune, chaque Ornésien, à partir de 9 ans, peut soumettre son projet au vote.

Au 30 avril 2023, date de clôture des dépôts, 6 projets ont été retenus par le Comité de sélection. Parmi eux, 3 projets ont été sélectionnés par les habitants lors d'un grand vote ouvert à tous :

- Plantation de cerisiers aux Tattes ;
- Piste d'apprentissage de sécurité routière pour les enfants ;
- 4 bornes de réparation des vélos.



Le budget total consacré aux projets participatifs 2023 s'élève à 23 830 € TTC, soit 5€ par habitants.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PARTICIPATIF DE 2023:

- 6 projets proposés
- 4 projets présentés au vote des habitants
- 315 votes des habitants
- 23 830 € de budget participatif

LES PROJETS PROPOSES EN 2023 :

- Piste d'apprentissage de la sécurité routière pour les enfants ;
- Parc pour chiens ;
- Plantation de 10 cerisiers sur le chemin d'accès aux Tattes, rue de Vesegnin ;
- Bornes pour réparer les vélos et les trottinettes.

LES PROJETS PROPOSES EN 2024 :

- Aménagement d'un poste d'observation fixe ;
- Parc et city stade aux Berges du Lion ;
- Court métrage "Ornex fait son cinéma".



Une ville qui protège ses habitants

Le service de police municipale



Assurer une vie commune dans le respect de tous

La police municipale, composée de trois agents, joue un rôle essentiel et évolutif au sein de la commune et a de nombreuses missions. En tant que troisième force de sécurité en France, elle collabore étroitement avec les services de la gendarmerie nationale, de la police nationale et des polices étrangères, notamment celles proches de la Suisse.

Les policiers municipaux assurent quotidiennement la sécurité du territoire communal et veillent au respect des lois nationales.

Dispositif de vidéoprotection

Depuis 2018, 34 vues sont installées sur les axes stratégiques du territoire communal pour renforcer et prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens. Grâce à ce système, les policiers municipaux peuvent réagir immédiatement aux agressions, trafics, cambriolages, délits de fuite, infractions routières...

Ce dispositif permet également aux services de l'ordre étatique, sur réquisition du Procureur de la République, d'obtenir des éléments complémentaires pour les enquêtes judiciaires. En 2024, la municipalité et la direction de la police municipale ont décidé d'étendre ce dispositif à 34 vues supplémentaires, notamment autour du nouveau collège.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Assister le Maire qui a la charge de la police municipale selon l'article L.2212-1 du Code Général des collectivités territoriales ;
- Assurer la surveillance et la verbalisation des infractions sur la voie publique dont la lutte contre les troubles à la tranquillité et à l'ordre public ;
- Assurer les opérations d'assistance aux personnes, la protection des biens et des institutions ;
- Contrôler et relever les infractions au Code de la route ;
- Sécuriser les entrées et les sorties des 2 écoles communales, des bâtiments et des lieux et manifestations publics ;
- Prévenir la délinquance, les troubles à l'ordre public et la sécurité routière ;
- Veiller au respect des règlementations de Police du Maire et à la bonne application des arrêtés municipaux ;
- Assurer des opérations d'assistance aux personnes ;
- Lutter contre les nuisances visuelles et sonores, les troubles, la mendicité agressive, la consommation d'alcool sur la voie publique, les stupéfiants, les maltraitements, les installations illicites ;
- Collaborer avec la Gendarmerie Nationale pour lutter contre les violences interfamiliales ;
- Assurer la surveillance constante des caméras implantées pour garantir la sécurité publique ;
- Procéder aux contrôles des stationnements dans les zones règlementées à durée limitée ;
- Apporter une réponse immédiate aux sollicitations des administrés concernant les troubles, les stationnements gênants, le non respect des arrêtés municipal ou préfectoraux.

COMPOSITION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE :

- 2 policiers municipaux (temps de travail 100%)
- 1 agent de surveillance de la voie publique ASVP (temps de travail 100%)

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE 2023:

- 315 interventions de police sur le territoire communal
- 1 034 infractions relevées du Code de la route dont 12 immobilisations de véhicules suite à des contrôles techniques échus, 140 vitesses relevées
- 11 procédures pour l'enlèvement de véhicule
- 1 réunion de participation citoyenne avec un suivi quotidien des habitants et du service de l'ordre
- 8 procédures EPAVE SERVICE
- Renforcement de la présence des services de police pour lutter contre les cambriolages
- 100% des équipes sur le territoire communal pour limiter drastiquement les infractions au Code de la route
- 55 réquisitions judiciaires



Intervention sur feux de broussaille en collaboration avec les Pompiers

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Baisse des conduites sous l'influence de stupéfiants ou d'alcool ;
- Diminution des cambriolages ;
- Augmentation des contrôles dans les commerces en collaboration avec les services étatiques ;
- Réduction des rétentions et suspensions des permis de conduire ;
- Hausse des contrôles routiers ;
- Continuité dans le lien police-population et dans les partenariats public-privé ;
- Partenariat avec une fourrière automobile.
- Formation continue des policiers municipaux.



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Extension du dispositif de vidéoprotection sur la commune ;
- Mise en place de la vidéooverbalisation sur tout le territoire communal ;
- Présence quotidienne du personnel sur le territoire communal, tout particulièrement avec l'ouverture du collège en septembre.

Une ville qui protège ses habitants

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires

"Sauver ou périr"



Le centre de secours d'Ornex compte parmi ses rangs 14 sapeurs-pompiers volontaires ainsi que 2 jeunes sapeurs-pompiers en formation.

12 d'entre eux sont de garde tous les week-end et les nuits de 19 h à 6 h.

Des manœuvres collectives d'entraînement sont organisées tous les mois sur des thématiques variées comme les attentats ou les mouvements de foules.

En 2023, sur 226 déclenchements d'interventions sur la commune, 125 ont été assurés par les sapeurs-pompiers d'Ornex.

Les missions et interventions des sapeurs-pompiers sont riches et variées.

Elles concernent :

- les secours à la personne ;
- les destructions de nids de nuisibles ;
- les feux de broussailles, forêts, espaces verts ;
- la prévention dans les établissements recevant du public ;
- les accidents de la circulation, accidents corporels.

Un grand merci à tous nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur engagement auprès de la population.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DES SAPEURS-POMPIERS DE 2023:

- 125 interventions réalisées par les sapeurs-pompiers, dont :
 - * 4 accidents de la circulation
 - * 18 incendies et feux de toutes origines
 - * 38 opérations diverses
 - * 65 secours à la personne

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Recrutement d'un pompier-volontaire, en double engagement ;
- Promotion pour 3 sapeurs-pompiers aux grades de caporal, sergent et adjudant ;
- Départ de 2 sapeurs-pompiers en cours d'année.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Recrutement d'un pompier-volontaire, en double engagement ;

Une ville citoyenne et solidaire

Le service de l'accueil du public

Porte d'entrée de la population, le service de l'accueil accompagne tous les services communaux afin de répondre au mieux aux demandes des administrés.

Accueillir, orienter, informer et accompagner chacun, quelle que soit la demande, tel est le maître mot pour les agents d'accueil.

Un poste informatique est à la disposition de tous pour faciliter les démarches administratives. Dans une démarche constante d'amélioration de la qualité rendue au public, les agents répondent aux premières interrogations et transmettent aux services concernés les demandes spécifiques.

COMPOSITION DU SERVICE DE L'ACCUEIL:

- 1 responsable du service des relations aux usagers et du service social (temps de travail 80%)
- 1 officier d'état-civil en charge de l'accueil (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Accueillir, renseigner et orienter les usagers (accueil physique, téléphonique et par courriel) ;
- Collecter et acheminer le courrier et les courriels aux services communaux ;
- Renforcer la proximité avec les usagers ;
- Gérer la location des salles communales.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE L'ACCUEIL DE 2023:

- 1 672 courriels et courriers enregistrés et diffusés dans les services
- 50 appels téléphoniques reçus en moyenne par jour
- 31 demandes de locations des salles communales sur l'année
- 7 locations des salles communales par les associations sportives sur l'année

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Installation d'un point d'accès informatique en libre-service et aide aux usagers dans leurs démarches administratives.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Gestion des réservations des salles et du prêt de matériel via le logiciel des services techniques.

Une ville citoyenne et solidaire

Le service de l'état-civil

Etre le lien avec les usagers dans leurs démarches administratives

Au-delà des actes dits classiques (actes de naissance, de décès, de mariage), l'officier d'état-civil rédige de nombreux documents nécessaires à la population et assiste les usagers dans leurs démarches administratives :

- Pacs ;
- Reconnaissance anticipée des enfants ;
- Changement de nom et / ou de prénom ;
- Copie d'actes déjà établis ;
- Attestations d'accueil ...



Il gère également les listes électorales, le recensement des jeunes pour la journée défense et citoyenneté, et la gestion administrative du cimetière communal.

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

Etat civil et formalités administratives

- Recenser les jeunes pour la journée défense et citoyenneté ;
- Etablir les déclarations de naissance, décès, reconnaissance et changement de nom et / ou prénom des administrés, copies d'actes ;
- Constituer les dossiers de mariage et de Pacs ;
- Apposer les mentions en marge des actes d'état-civil sur les registres communaux ;
- Etablir les actes et les transcriptions de décès ;
- Mettre à jour les livrets de famille ;
- Délivrer les attestations de domicile, les attestations de vie et légaliser les signatures des administrés.

Cimetière

- Assurer la gestion administrative du cimetière.

Elections

- Participer à la préparation et à la tenue des scrutins ;
- Gérer le recensement de la population tous les 5 ans ;
- Procéder aux inscriptions et radiations sur les listes électorales.

Recensement de la population

Collecter les données auprès de la population et retransmettre les informations à l'INSEE.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL DE 2023:

Etat-civil

- 105 actes d'état-civil
- 52 jeunes de 16 ans recensés pour la journée défense et citoyenneté
- 14 mariages
- 8 PACS
- 42 avis de naissance
- 20 actes de décès, dont 14 transcriptions
- 17 actes de reconnaissance
- 1 changement de prénom
- 3 changements de nom

Formalités administratives

- 76 attestations d'accueil pour les visites d'étrangers
- Une quarantaine d'appels journaliers en moyenne

Cimetière

- 3 nouvelles concessions attribuées

Elections

- 2 274 électeurs inscrits au 31 décembre



Le bâtiment de la mairie aux couleurs de Noël



Dez Alexis

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Mise en place des macarons de stationnement pour la zone résidentielle du Père Adam ;
- Mise en place d'une nouvelle numérotation des tombes du cimetière.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Recensement de la population ;
- Elections européennes en juin ;
- Départ à la retraite de l'agent d'accueil et formation de son remplaçant.



Piste cyclable rue des Eycherolles

Une ville citoyenne et solidaire

Le service social et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accompagner les populations les plus fragiles

Les jardins communaux du Père Adam et de la rue de Perruet font désormais partis du paysage ornésien. Véritable bulle de verdure, ces jardins qu'ils soient partagés sous patronage de l'association "Bérouette et Cueillette" ou aménagés en jardins familiaux sous forme de parcelle à exploiter individuellement, sont autant de moments de vie et de partage entre la population. Ils représentent également, pour la majorité, une économie de subsistance.

Plus de 115 parcelles sont louées à l'année. Les jardiniers sont aux petits soins de leurs plantations, et attendent les récoltes de tomates, courgettes, potirons, framboises et autres délices végétaux avec impatience.

Toujours plus proche des habitants, le service social est à l'écoute de nos aînés et des plus menacés par la précarité tout au long de l'année. La sortie au musée de Chaplin, en Suisse, avec plus de 50 participants, a été un vrai succès. Preuve en est qu'une forte demande de lien et de retrouvailles est présente pour toute une partie de la population.

Le service fait face, année après année, à une demande grandissante de la part des citoyens face aux problèmes de logement sur le territoire.

LE SERVICE SOCIAL A POUR MISSIONS :

La transmission à la population des informations disponibles sur les dispositifs locaux d'aides sociales locales et le développement d'activités en lien avec la population.

Le maintien du lien avec la population par le biais d'actions socio-culturelles comme :

- Les ateliers informatiques, les ateliers parentalité ;
- Le goûter des aînés et la mise en place des boîtes solidaires pour Noël ;
- Les sorties marche nordique...

L'accompagnement de la population à travers les dispositifs d'aides financières tels que :

- Le pass'permis et le pass'sport ;
- L'aide au conservatoire de musique ;
- L'aide alimentaire d'urgence.

Il peut intervenir, en lien avec les assistantes sociales, pour des demandes d'hébergement d'urgence, des aides financières à la facture ou des bons alimentaires.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Doté d'une autonomie de gestion, il est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

Il est également en charge de l'aide sociale obligatoire et ses missions sont :

- Orienter les demandeurs ;
- Traiter l'urgence sociale ;
- Participer à l'instruction des demandes d'aides sociales ;
- Fournir une domiciliation postale aux personnes sans domicile fixe ;
- Coordonner les actions menées sur le territoire communal dans le champ social.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE SOCIAL ET DU CCAS DE 2023:

- 11 demandes de domiciliation
- 20 bons alimentaires pour un montant de 1 010 €
- 625 € de budget pour le Pass' Sport
- 1 candidat au Pass' Permis pour 1 000 €
- 606.80 € d'aide pour une famille pour l'inscription au conservatoire de musique
- 2 388 € d'aides à la facture
- 500 € pour le Noël des aînés isolés
- 110 colis de Noël distribués aux aînés
- 6 à 7 participants par semaine aux ateliers d'informatique des séniors
- 4 à 12 participants aux marches nordiques




Jardins

Béroutte et cueillette

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :



- Don de 10 000 € du CCAS à SOS Séismes suite au séisme survenu au Maroc le 8 septembre 2023 ;
- Sortie des aînés au musée Charlie Chaplin à Vevey en Suisse ;
- Inauguration des jardins familiaux Béroutte et Cueillette au printemps ;
- Création de l'association "Béroutte et Cueillette" qui va gérer le jardin partagé ;
- Livraison du chalet en bois dans le jardin partagé de Béroutte et Cueillette ;
- Hausse considérable des demandes de logements sociaux ;
- Hausse des procédures d'expulsion et des domiciliations.



Marche "les foulées d'Ornex" avec les séniors

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Lancement du projet Santé - Sport - Environnement pour la politique locale de la santé ;
- Achat d'un logiciel de gestion pour le CCAS ;
- Préparation du championnat de France 2025 des potagers.



Une ville citoyenne et solidaire

L'espace de vie sociale : la Courte Echelle



Maintenir le lien social entre les habitants

Ouverte à tous, la "Courte échelle" est un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle, qui accueille la population pour des ateliers et veille à la mixité sociale entre tous.

Les actions mises en place visent à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage. La "Courte échelle" permet de soutenir les initiatives des Ornésiens afin de favoriser la citoyenneté de proximité. Par leur implication quotidienne, les habitants s'impliquent dans la vie locale sous la forme d'ateliers parentaux, de café intergénérationnels, d'ateliers cuisine du monde, d'ateliers de découverte du numérique.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 responsable du pôle "population" (temps de travail 20%)
- 1 coordinatrice (temps de travail 80%)

LES MISSIONS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE CONSISTENT A :

- Organiser un accueil et une écoute des habitants, des familles, des groupes et des associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur apporter une aide adaptée ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Renforcer les liens sociaux et la solidarité de voisinage et intergénérationnelle ;
- Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilité des usagers et des bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

LA COURTE ÉCHELLE PROPOSE :

- Un espace accorderie (réseau d'échange et de partage) dédié à l'échange de biens et de services entre habitants ;
- Un espace troc de livres pour enfants, adolescents et adultes ;
- Un espace jeux de société, jouets, puzzles ;
- Une salle d'animation polyvalente avec cuisine pour les activités en petits groupes, les permanences et ateliers thématiques créatifs et culturels ;
- Un bureau dédié au libre accès informatique avec possibilité de soutien à l'accès aux droits numériques (sur rendez-vous) ;
- Un bureau utilisé pour l'administration de la structure ainsi que l'accueil et l'orientation individuelle ;
- Des ateliers hebdomadaires : cours de français langue étrangère pour adultes et soutien scolaire pour enfants de classes primaires.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE LA COURTE ÉCHELLE DE 2023:

- 6 ateliers créatifs dont 3 pour le grill zumba et 3 pour le Noël de la courte échelle
- 3 sorties à la friperie solidaire
- 2 concerts dont 1 ballade musicale et 1 animation musicale
- 12 bénévoles réguliers et 8 bénévoles occasionnels
- 33 cours de soutien scolaire pour 4 enfants accompagnés
- 15 bénéficiaires réguliers à ce jour, dont
 - 7 pour les cafés parents enfants,
 - 5 pour les cafés RAM,
 - 3 pour les cafés jeux intégrés.



Fresque de la courte échelle

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Inauguration de la fresque réalisée par les jeunes du Sac'Ados ;
- Structuration d'une gouvernance participative incluant les élus, les bénévoles et les partenaires locaux ;
- Ecriture du nouveau projet social 2024-2027 ;
- Animations grill zumba ;
- Balade musicale ;
- Cafés jeux intergénérationnels ;
- Noël partagé entre les bénévoles et les administrés.



Inauguration de la fresque de la courte échelle

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Semaine de la petite enfance ;
- Ateliers collectifs pour les couples ;
- Ateliers de sophrologie ;
- Ateliers jardinage dans les jardins familiaux du Père Adam ;
- Seconde fresque sur les murs des bâtiments au Père Adam.



Cafés et jeux intergénérationnels au city stade

Une ville citoyenne et solidaire

La vie associative et culturelle

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie de du village. Près de 20 associations sont aujourd'hui présentes à Ornex.

Le sport est fièrement représenté avec Ornex Forme, le Tennis Club, Dance Time, le Judo Club et le Budo mais aussi Ado sports pour nos adolescents. Le lien social, le bien-être, l'environnement ou le patrimoine sont aussi fortement développés grâce à Sophro rire santé, l'amicale des sapeurs-pompiers, le sou des écoles, Apicy, Loisirs d'automne, Zéro waste et la petite unité de vie.

L'arrivée du collège et son gymnase attenant en septembre 2024 devraient permettre d'accroître l'offre proposée aux ornésiens.

Le festival Tous en scène, la fête de la musique, la foire aux disques, le carnaval des écoles, mais aussi la Nuit est belle, les journées du patrimoine ou la fête de l'automne, sont autant de rendez-vous proposés aux habitants pour leur permettre de créer du lien et de se réunir. Comme chaque année, la rentrée des classes s'est tenue dans les deux écoles avec le traditionnel petit déjeuner offert, par la municipalité, aux parents d'élèves.

Toutes ces animations vivent grâce à la mobilisation de chacun.

Un grand merci aux bénévoles, à la population d'Ornex et habitants des communes alentours qui donnent vie à Ornex en participant aux manifestations proposées.

LES MISSIONS ONT TRAIT A :

La vie associative permet de :

- Identifier les associations, suivre leur évolution et transmettre les informations aux usagers ;
- Assurer le lien entre les services techniques et le service de communication.
- Concevoir et organiser des manifestations en lien avec les associations.
- Valoriser les artistes ornésiens par des expositions au sein de la mairie ;
- Dynamiser le tissu associatif existant de la commune ;
- Répondre aux demandes des associations en termes de mise à disposition de locaux, de prêt de matériel ;
- Assurer la logistique technique des manifestations communales : implantation des tentes, barrières, tables et chaises, implantation scénique.
- Gérer le parc de matériel de prêt aux associations.

La vie culturelle offre la possibilité de :

- Proposer à tous l'accès à la culture grâce à des manifestations et à des animations ;
- Diversifier la programmation des offres culturelles.



Atelier découverte pendant la journée du Patrimoine

LES CHIFFRES CLÉS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE DE 2023:

Vie associative

- 25 associations sur la commune
- 46 867 € de subventions versées aux associations ornésiennes

Vie culturelle

- 2 spectacles proposés



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Succès confirmé pour les expositions des artistes Ornésiens dans les locaux de la mairie : tous les 3 mois de nouveaux artistes proposent leurs œuvres ;
- Association pour les jardins partagés "Bérouette et cueillette" ;
- Succès pour la première fête de la musique ;
- Formation des agents communaux pour mieux assurer la gestion et la sécurité des événements ;



Fête de la musique sur la place de l'église

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Animer la commune en proposant de nouvelles manifestations pour tous, comme la fête de la musique ;
- Accompagner les associations dans leur développement et l'organisation de manifestations.



Une ville qui fait grandir ses enfants

Le service des affaires scolaires



Accompagner les parents dans leurs démarches administratives

La direction du service enfance et de la jeunesse met en place la politique décidée par les élus. Le suivi du budget du service, la préparation du projet éducatif territorial en vue de proposer un parcours éducatif cohérent aux enfants, la gestion des moyens humains dans les équipes, sont autant de missions allouées au directeur de l'enfance. 2023 a été une année charnière avec la préparation de l'arrivée du gymnase sur le territoire pour la rentrée scolaire de 2024.

Le secrétariat scolaire, quant à lui, prend en charge l'inscription administrative des enfants dans les écoles et assure le lien entre les parents et les directeurs d'école. Il a en charge également l'inscription des enfants au périscolaire les matins, midis et soirs, ainsi que pour l'accueil de loisirs des vacances scolaires et des mercredis. L'agent administratif chargé du secrétariat scolaire assure également la facturation des services et le suivi des impayés.

COMPOSITION DU SERVICE SCOLAIRE :

- 1 directeur de l'enfance (temps de travail 100%)
- 1 agent administratif chargé du secrétariat (temps de travail 100%)

LA DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION ET LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ONT POUR MISSION DE :

- Mettre en œuvre et participer à l'élaboration des projets pédagogiques sur les temps d'accueil des enfants, en lien avec les projets des écoles ;
- Gérer les services d'accueil du périscolaire et de loisirs, par l'encadrement des équipes d'animateurs, d'ATSEM et d'agents de restauration : encadrement, gestion des moyens humains et financiers ;
- Préparer et suivre le budget alloué pour l'acquisition de fournitures scolaires, matériels pédagogiques et matériels divers dans le cadre de donations annuelles par élève ou par classe.
- Préparer et suivre les conseils d'écoles et les instances de concertation ;
- Proposer un service unique par le biais du portail famille pour traiter l'ensemble des demandes administratives relatives aux inscriptions scolaires, périscolaires (restauration, accueil périscolaire, transport) et extra scolaires (accueil de loisirs) et de l'espace jeunesse ;
- Assurer le suivi des dossiers des familles tout au long de l'année et la facturation des services en lien avec le service comptable ;
- Assurer une veille juridique sur tous les sujets liés à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse ;
- Organiser les manifestations comme les kermesses, le carnaval ...

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DE DES AFFAIRES SCOLAIRES 2023:

Secrétariat scolaire

- 176 enfants scolarisés en maternelle dans les 2 écoles communales, dont :
89 à l'école des bois
87 à l'école Arc-en-ciel
- 6 classes de maternelle, 3 dans chaque école
- 301 enfants scolarisés en classe élémentaires dans les 2 écoles dont :
163 à l'école des bois
138 à l'école Arc-en-ciel
- 11 classes élémentaires, 6 à l'école des bois et 5 à l'école Arc-en-ciel
- 7 nouvelles inscriptions à l'école des bois
- 6 nouvelles inscriptions en périscolaire
- 19 dérogations traitées



Petit déjeuner offert à la rentrée scolaire

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- "Savoir rouler à vélo", apprentissage pour gagner en autonomie, dans les 2 écoles pour les CM1 et CM2, en collaboration avec la police municipale, le service enfance et l'UFOLEP ;
- Sondage auprès des parents d'élèves pour un élargissement des heures d'ouverture du service périscolaire ;
- Séjour à la plaine tonique ;
- Projet de lecture des Incorruptibles ;
- Projet de jardinage et de cuisine à l'école des bois.

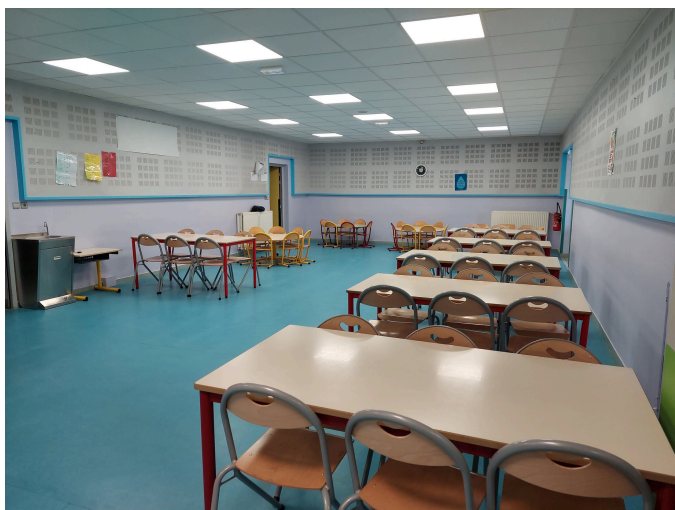


Ecole des bois
Ecole Arc-en-ciel



LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Reconduction du projet de lecture des Incorruptibles ;
- Renouvellement du Projet Educatif Du Territoire.



Salle de restauration de l'école des bois

Le service des animateurs du péricolaire, les ATSEM et les agents de restauration

Soutenir la vie éducative



Le plan éducatif territorial définit les grands axes qui vont être développés par l'ensemble des équipes d'animation tout au long de l'année.

Les axes retenus pour 2023 sont :

- La lutte contre le harcèlement,
- Le développement durable et notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- L'accompagnement de la parentalité,
- L'égalité entre les filles et les garçons,
- Les jeux olympiques.

Les animateurs conçoivent et proposent aux enfants des jeux et animations en lien avec ces thématiques.

Les échanges quotidiens avec les parents permettent de répondre aux besoins des enfants.

Les repas du midi et le goûter aident au développement de l'autonomie des enfants, notamment des plus petits. Un temps calme autour de la sieste, pour les maternelles, vient compléter la pause méridienne.

Les activités du soir s'organisent par petits groupes autour de jeux de société, d'activités manuelles ou de sports.

Beaucoup de projets ont été mis en place sur l'année 2023 :

- Projet MANGA : pour les CM2 avec découverte du vocabulaire et des dessins et lecture d'un manga,
- Projet BRIG ANTI GASPI : sur le temps de pause méridienne les enfants ont été sensibilisés sur la quantité de déchets jetés. Ce projet a été mis en place avec les responsables de cantine sur les 2 écoles,
- Projet SALLE ROUGE AUTONOMIE : des activités favorisant l'autonomie de l'enfant avec des jeux de société, des activités manuelles, des livres,
- Projet RADIO, DANSE, SAVOIR ROULER en lien avec les écoles et le service de police municipale,
- Projet SPORTS dans la salle plurivalente,
- Projet artistique/peinture « FLUIDE ART » pendant l'hiver avec 1 exposition qui a été réalisée le jour du Carnaval de l'école ,
- Projet DIORAMA : découverte des notions de profondeurs et perspectives géométriques,
- Décoration des salles péricolaires avec la création d'objets géants,
- Projet KAPLA qui intervient suite à la formation technique de certains animateurs,
- Projets BOÎTES À LIVRES : création de boîtes à livres en bois pour les disposer sur le territoire de la commune à destination de la population,
- Projet ART EN CAMPAGNE : création d'une œuvre artistique exposée parmi l'ensemble des œuvres.

Les agents de restauration collective assurent la préparation et le service de plus de 41 900 repas tout au long de l'année dans les 2 écoles.

Les cantines sont aménagées pour que les enfants puissent prendre leurs repas dans les meilleures conditions possibles.

Les ATSEM assistent les enseignants tout au long des heures de classe dans la préparation des activités et de l'hygiène des petits : lavage des mains, accompagnement aux toilettes, coucher pour la sieste, entretien de la classe.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 2 responsables enfance (temps de travail 100%)
- 9 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ATSEM (temps de travail 80%)
- 4 agents techniques de restauration collective (temps de travail 80%)
- 18 animateurs (temps de travail de 20% à 100%)

LES MISSIONS DES ANIMATEURS DU SERVICE PERISCOLAIRE ET DE L' ACCUEIL DE LOISIRS :

Périscolaire

- Accueillir et prendre en charge les enfants de 3 à 12 ans les jours de classe, les mercredis et les vacances scolaires ;
- Proposer des activités ludiques contribuant au développement de l'enfant tout en respectant son rythme et en prenant en compte les projets éducatifs des enseignants ;
- Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation des enfants ;
- Contribuer au lien parent-école et dialoguer avec les familles ;
- Assurer les relations avec les directeurs des écoles et l'équipe enseignante pour permettre un fonctionnement optimal des écoles maternelles et élémentaires ;
- Assurer le transport des enfants ;
- Participer à la surveillance et au service des repas pendant la pause méridienne.

Centre de loisirs

- Favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants ;
- Prendre en charge et organiser les activités favorisant le développement, l'autonomie et la sociabilisation des enfants de 3 à 12 ans les jours de classe, les mercredis et pendant les vacances scolaires ;
- Contribuer au lien parents-école, informer et dialoguer avec les familles.

LES MISSIONS DES ATSEM (AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DE ÉCOLES MATERNELLES) :

- Assister le personnel enseignant, dans le déroulement des animations jusqu'à l'hygiène des enfants ;
- Préparer les activités manuelles et participer à la communauté éducative des enfants ;
- Assurer la propreté des locaux et du matériel servant aux activités manuelles.

LES MISSIONS DES AGENTS DE RESTAURATION SONT:

- Préparer et servir les repas à la cantine ;
- Assurer l'entretien et le nettoyage des surfaces de la cantine.



LES CHIFFRES CLÉS DU PÉRISCOLAIRE DE 2023:

Les repas

- 452 enfants inscrits à la cantine dans les 2 écoles
- 37 553 repas servis à la cantine sur l'année dans les 2 écoles, dont :
- 18 740 repas à l'école des Bois pendant le temps scolaire, soit 134 repas par jour en moyenne
- 18 813 repas à l'école Arc-en-ciel pendant le temps scolaire, soit 135 repas par jour en moyenne

- 2 198 repas pendant les vacances scolaires, soit 42 repas par jour en moyenne

- 2 151 repas les mercredis pendant le temps scolaire, soit 63 repas par mercredis en moyenne

Le transport scolaire

- 62 enfants transportés à l'école des Bois dont 36 enfants le matin, 12 enfants le midi et 39 enfants le soir

Les vacances scolaires

- 131 enfants accueillis pendant les vacances d'été
- 75 enfants accueillis pendant les vacances de printemps



Temps fort : le Carnaval

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Séjour à la plaine tonique pour les CM2, 6ème et 5ème ;
- Sortie à la neige dans le Jura ;
- Sortie au Château de Montrottier en Haute Savoie;
- Sortie au Parc des oiseaux ;
- Sortie à Walibi ;
- Sortie à la Plage d'Excenevex en Suisse ;
- Carnaval dans les 2 écoles.



Temps fort : le Carnaval

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Sortie au Swiss vapeur parc pendant les vacances ;
- Sortie aquatique au Vitam parc.

Une ville qui fait grandir ses enfants

Le service Jeunesse : Sac' Ados



Le Sac'Ados

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 animateur (temps de travail 100%)

Fin d'année 2022 le Sac'Ados avait dû momentanément fermer ses portes suite au départ de l'animatrice et dans l'attente de l'arrivée de son remplaçant.

Dès février 2023, Sébastien prend les rênes du service et impulse de nouvelles activités auprès du groupe de jeunes ados de 11 à 15 ans.

L'arrivée du collège à la rentrée scolaire de 2024 pousse la collectivité à s'impliquer dans le développement de la politique jeunesse.

Ouvert les mardis et vendredis en soirée et les mercredis toute la journée en période scolaire, et tous les jours en période de vacances (hors Noël), le Sac' Ados donne rendez-vous aux jeunes Ornésiens autour des thématiques culinaires, sportives, ludiques et numériques.

Sébastien, animateur jeunesse, intervient également auprès des jeunes collégiens de Prévessin-Moëns en leur proposant diverses animations et des projets sur le temps méridien, et ce, 2 fois par semaine. Cette démarche permet de créer un environnement éducatif, social et récréatif.

Une passerelle est mise en place pour favoriser l'intégration des CM2, futurs collégiens. Cette démarche permet d'assurer une continuité éducative communale en leur faisant découvrir le local du Sac' Ados et les jeunes déjà présents.



Chantier du collège et du gymnase

LES MISSIONS DU SERVICE :

- Accompagner et orienter les jeunes dans leurs démarches diverses ;
- Soutenir et accompagner les jeunes sur les enjeux de la réussite scolaire, personnelle et professionnelle ;
- Favoriser l'engagement individuel et collectif dans la commune et dans la société ;
- Permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux centres d'intérêt, ouvrir les esprits et éveiller la curiosité par la découverte de nouvelles idées, activités, projets ;
- Soutenir les relations entre les jeunes et les adultes les entourant, notamment les parents.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DU SAC'ADOS DE 2023:

- 46 jeunes ont fréquenté le sac'ados, dont 23 filles et 23 garçons
- 31 jeunes venant d'Ornex
- 19 sorties sur les vacances scolaires (acrobranche, plage, foot, golf, laser games, commando games...)
- 8 animations et ateliers les mercredis (crêpes pour le café ambulant, caisses à savon...)



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Renouvellement de la préparation autonome d'un séjour à Châtel ;
- Intégration des foyers des collèges de Ferney-Voltaire et Prévessin-Moëns pour être au plus proche des élèves ;
- Organisation d'une émission de radio en lien avec une enseignante du collège le Joran à Prévessin-Moëns ;
- Arrivée d'un nouvel animateur jeunesse pour proposer de nouvelles activités dès les vacances de printemps ;
- Participation à l'emballage des colis de Noël du service social ;
- Participation au Café ambulant intergénérationnel et préparation de crêpes ;
- Participation à la course de caisses à savon à Prévessin-Moëns ,
- Création d'une fresque pour la Courte échelle avec une graphiste professionnelle ;
- Sorties au paintball, au bowling, au trampoline parc, à Walibi, aux aubes musicales à Genève, au foot golf et bien d'autres encore.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Préparation de la rentrée scolaire 2024-2025 avec l'ouverture du collège ;
- Renouvellement du dispositif passerelle destiné aux jeunes du CM2 ;
- Proposition de nouvelles animations en lien avec les attentes des jeunes ;
- Questionnement sur les jours et horaires d'ouverture.



Caisse à savon fabriquée par le Sac'Ados

Une ville qui fait grandir ses enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes

Accompagner les générations futures de citoyens

Le conseil municipal des jeunes vise à accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la citoyenneté en leur donnant les moyens de découvrir le pouvoir d'agir au sein de la commune. Cette instance fonctionne de la même manière que le conseil municipal.

Le conseil municipal des jeunes leur permet de participer à la vie de la commune, et de s'exprimer tout en étant le relai des autres jeunes auprès de l'équipe municipale en place.

Commémoration du 11 novembre

8 nouveaux conseillers municipaux jeunes ont été élus en octobre 2023. Agés entre 9 et 10 ans, et élus pour 2 ans, ils ont à cœur de proposer des projets innovants et créant du lien entre eux.

Les 3 commissions de travail constituées lors de leur élection restent les mêmes, à savoir :

- environnement et cadre de vie : travail autour du parc des Hérissons ;
- transport et sécurité : conscients de la transition importante de la commune ces dernières années, et face aux dangers et à la sécurité liés aux travaux lors des déplacements, les conseillers souhaitent travailler sur une approche ludo-éducative accessible à tous ;
- loisirs, sports et culture : les conseillers participeront de manière active lors du salon du livre en avril et souhaitent développer des projets autour du livre en général.



Atelier bibliothèque mobile à la ressourcerie

LES CHIFFRES CLÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE 2023:

- 3 séances du conseil municipal des jeunes
- 8 conseillers municipaux
- Participation aux manifestations communales



Emballage des colis solidaires pour les aînés

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Election des nouveaux conseillers municipaux en octobre ;
- Participation à l'emballage des boîtes solidaires et des colis solidaires des aînés ;
- Recherche de noms pour les aires du Parc des Hérissons (espace camomille pour la plateforme de yoga) ;
- Présence des conseillers lors de la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Aller à la rencontre des retraités de l'EHPAD le Clos Chevalier ;
- Organiser des Olympiades avec d'autres écoles ;
- Proposer d'un mur d'expression pour les graffeurs ;
- Participer à la journée jeux de sociétés ;
- Organiser un évènement sportif un samedi ou un dimanche après-midi ;
- Développer de nouveaux projets, en lien avec les jeunes du Sac'Ados sous l'impulsion du nouvel animateur.



Mattia, qui était absent le jour de la photo avec le Maire

Raul 9 ans,
Paul Michel 9 ans,
Mattia 9 ans,
Luca 10 ans,
Adam 9 ans,
Clémentine 10 ans,
Erin 10 ans
Théo 10 ans

Une ville où il fait bon vivre

La direction des services techniques

Réinventer la ville de demain et gérer l'aménagement du territoire communal

Encadré par la directrice des services techniques, le service est chargé :

- de la mise en œuvre des projets techniques ;
- de la gestion du patrimoine bâti, de l'ensemble des infrastructures et du patrimoine communaux ;
- de l'élaboration et de la gestion du budget,

et du responsable du centre technique municipal, chargé quant à lui :

- d'assurer la coordination des activités du centre technique ;
- de coordonner les interventions sollicitées par les services et les usagers,

Les agents techniques participent à :

- l'entretien des bâtiments communaux (réparation, maintenances diverses, aménagement, extension) ;
- l'entretien de la voirie communale (réfection des rues et des trottoirs, éclairage public, stationnement) ;
- l'entretien des espaces verts (entretien, rénovation, création de massifs), de la propreté de la ville et du nettoyage des rues ;
- la gestion de la logistique des manifestations communales tout au long de l'année.

En 2023, ce sont 304 bons de commande qui ont été émis pour un montant de 528 991.94 € TTC de travaux réalisés (fonctionnement et investissement confondus).

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Gérer le patrimoine de la commune (voirie, bâtiments, espaces verts) pour répondre aux besoins des services et des usagers ;
- Suivre l'ensemble des consommations de fluides (eau, gaz, électricité) de tous les bâtiments communaux ;
- Gérer l'occupation du domaine public ;
- Concevoir le territoire de demain ;
- Coordonner les interventions des concessionnaires.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 directrice des services techniques (temps travail 100%)
- 1 adjoint à la directrice des services techniques (temps travail 100%)
- 1 responsable du centre technique municipal (temps travail 100%)
- 1 assistante administrative (temps de travail 20%)



Parc des hérissons en construction

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE TECHNIQUE DE 2023:

- 304 bons de commande émis
- 119 arrêtés de voirie règlementant le stationnement et la circulation délivrés
- 13 permissions de voirie
- 21 redevances d'occupation des sols
- 1 dénomination de voirie : Impasse des Crés au sein de la Villa Angélica
- 1 dénomination du gymnase : Centre sportif des Charbonnières
- Dénomination d'une nouvelle place Jean-François OBEZ
- 1 dénomination de bâtiment : Chez Brice, anciennement Maison Paulo
- Mise en place de 4 cartes "Total" pour le paiement des trajets d'autoroute
- 19 bâtiments communaux (mairie, écoles, centre technique, appartements, locaux associatif, gendarmerie)
- 14 véhicules communaux
- 8 vélos électriques communaux



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Recrutement d'un adjoint à la directrice des services techniques, en charge de la gestion des bâtiments ;
- Recrutement d'un agent en charge de la voirie ;
- Suivi de la construction du gymnase pour le compte du SIVOM ;
- Reprise de la gestion des bâtiments de la gendarmerie suite à la dissolution en cours du SIVOM ;
- Etude pour la réalisation du Parc des Hérissons ;
- Etude pour l'aménagement de Chez Brice ;
- Mise à jour du tableau de classement des voiries communales ;
- Création d'une salle de visioconférence dans les locaux de la mairie ;
- Etude sur la valorisation de l'identité visuelle de la commune

LES PERSPECTIVES EN 2024 :

- Etude pour la rénovation thermique des bâtiments ;
- Modernisation de l'éclairage public de la rue du Père Adam ;
- Inauguration de Chez Brice ;
- Mise en service du Parc des Hérissons ;
- Mise en service du gymnase des Charbonnières.
- Mise en place d'un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux ;
- Etude de réaménagement paysager de la rue du Père Adam
- Remise en état du terrain multisports du City Stade ;
- Rénovation de la toiture de l'église ;
- Achat d'un nouveau véhicule pour le service bâtiment.

Une ville où il fait bon vivre

Le service de l'urbanisme et des affaires foncières - domaniales

L'aménagement urbain est un moteur important du dynamisme de la commune.

Les opérations immobilières, surtout présentes le long de la RD 1005, modèlent les quartiers pour les années à venir et redessinent les grands axes de circulation du territoire.

Le cœur du village connaît un renouveau avec le début des travaux de la maison Chez Brice, futur espace de vie communal, et l'avancée du four à pain associatif.

Les travaux de grandes promotions immobilières, telles que Villa Angélica, l'Orée des chênes et les Fermes d'Ornex ont débuté. Ces réalisations offriront à la future population l'opportunité de s'intégrer pleinement au sein de la commune.

Tout au long de l'année, la responsable du service urbanisme a travaillé sur la mise à jour du parc foncier communal. La commune s'efforce à acquérir systématiquement les parcelles de terrain intégrant des éléments du domaine public tels que trottoirs, lampadaires, pistes cyclables, afin de régulariser et sécuriser son patrimoine foncier.



LE SERVICE URBANISME :

Il est chargé de renseigner et d'accompagner les administrés dans leurs démarches d'urbanisme, et a pour mission de :

- Accueillir et renseigner le public sur la faisabilité de son projet d'urbanisme en lien avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) ;
- Pré-instruire et traiter administrativement les dossiers d'urbanisme ;
- Délivrer les autorisations relatives au droit du sol (permis de construire, de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme ...) et en contrôler la conformité une fois les travaux effectués.
- Contrôler et instruire les demandes d'occupation du domaine public ;
- Veiller à la mise en conformité du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et instruire les demandes d'installations d'enseignes et de publicité.

LE SERVICE FONCIER DE LA COMMUNE :

Il met, quant à lui, en œuvre la politique des élus pour construire la ville de demain et suit les acquisitions et transactions foncières en cours.

COMPOSITION DU SERVICE URBANISME & FONCIER :

- 1 agent (temps de travail 100%)

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE URBANISME DE 2023:

- 34 permis de construire déposés
- 17 permis de construire délivrés
- 9 permis de construire refusés
- 5 permis de construire annulés
- 2 permis de construire en cours d'instruction
- 102 déclarations préalables de travaux déposées
- 98 déclarations de travaux délivrées
- 1 déclaration de travaux annulée
- 2 enquêtes publiques : modification du PLUiH, Voie verte la Gex/Ferney-Voltaire
- 6 demandes d'occupation du domaine public
- 144 852 € perçus de taxe d'aménagement
- 0 projet urbain partenarial (PUP)
- 5 acquisitions foncières
- 2 536 de logements recensés sur le territoire

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

Urbanisme

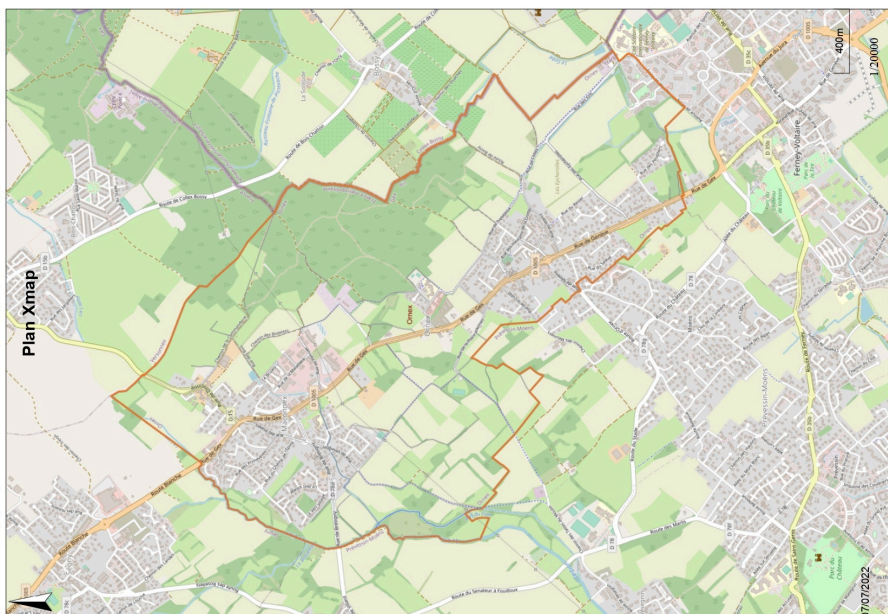
- Acquisition et travaux de Chez Brice ;
- Achèvement des travaux de la promotion immobilière Villa Emelina (rue de Genève) ;
- Lancement des travaux des promotions immobilières Villa Angélica et Orée des chênes (rue de Genève) ;
- Modification du PLUiH.

Foncier

- Mise à jour du parc foncier de la commune par l'acquisition de parcelle de terrains sur lesquels ont été construits des biens publics.
- Acquisition des parcelles pour la réalisation de la piste cyclable rue des Eycherolles

LES PERSPECTIVES EN 2024 :

- Exécution de la modification n°5 du PLUiH (règlement) ;
- Achèvement des promotions immobilières Orées des Vergers (rue de Moëns) et des Fermes d'Ornex (rue de Vesegnin)



Carte cadastrale de la commune

Une ville où il fait bon vivre

Le service des espaces verts

Embellir la ville et entretenir ses espaces verts et ses aires de jeux

La commune a mis en place la gestion différenciée des espaces verts, permettant de pratiquer un entretien adapté à chaque espace selon ses caractéristiques et ses usages.

Ainsi les bords de route ne sont fauchés que 2 fois par an, le paillage des massifs est systématique et les espèces plantées mieux adaptées aux conditions locales pour réduire la consommation en eau.

Les nouveaux espaces verts sont aménagés de manière réfléchie, permettant, sur le long terme, une meilleure utilisation des ressources naturelles, humaines et techniques.

Certaines zones sont laissées libres, sous la forme de prairies fleuries, permettant à la végétation de se développer et de se diversifier. D'autres zones, nécessitant un entretien plus régulier, sont entretenues par les agents communaux.

Le bilan est positif pour la commune.

Les moyens humains peuvent être redéployés sur les espaces verts nécessitant une surveillance accrue, l'impact carbone est réduit, la pollution et les besoins en eau diminuent.

Les agents en charge des espaces verts sont fiers de leur savoir-faire et de la sauvegarde de l'environnement sur le territoire.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 responsable de service (temps de travail 100%)
- 3 agents des espaces verts (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Entretien des espaces verts communaux, jardins, cimetière, aires de jeux et les terrains de sport dans le respect de la biodiversité et de l'environnement sur le domaine public ;
- Assurer le fleurissement des massifs, des bacs et des balconnières tout au long de l'année ;
- Assurer la préservation des milieux naturels et maintenir la biodiversité en milieu urbain ;
- Gérer le parc arboricole de la commune, les arbres remarquables et le verger conservatoire communal ;
- Poursuivre les pratiques écologiques mises en place pour l'entretien des espaces verts : notamment le remplacement des produits phytosanitaires et pesticides ;
- Accompagner le développement et l'entretien des jardins familiaux ;
- Mener des actions de sensibilisation à la biodiversité auprès des habitants et participer à la conservation des espèces menacées de disparition ;
- Lutter contre des espèces exotiques invasives ;
- Participer à des actions de sensibilisation avec le service périscolaire.



City stade rue de Bėjoud

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DES ESPACES VERTS DE 2023:

- 9 aires de jeux
- 1 077 m² surface totale des massifs
- 87 937m² de surfaces totales d'espaces verts entretenus
- 15 jardinières entretenues
- 2 zones de jardins Familiaux



Les biches ornésiennes

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Instigation d'une démarche de gestion différenciée des espaces verts ;
- Mise en place d'une zone de butinage propice aux insectes pollinisateurs ;
- Pose de 3 nouvelles boîtes aux livres dans les jardins de la commune ;
- Pose de cavurnes et création d'allées au cimetière ;
- Pose d'une stèle au Jardin des Souvenirs ;
- Travaux pour l'aménagement du Parc des Hérissons ;
- Pose d'un toit végétalisé au centre technique municipal ;
- Lutte contre la Renouée du Japon ;
- Pose d'un banc de l'amitié à l'école des Bois ;
- Mise en place de décorations de Noël sur les fenêtres de la mairie ;
- Plantation de 13 arbres : rue du Général de Prez, rue des Eycherolles, rue du Restel, rue de la Feuillatière.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Renforcement des paillages dans les massifs et les plantations ;
- Renforcement des haies bocagères ;
- Expertise des grands chênes et mise en place d'un plan de gestion et de sauvegarde ;
- Plantation de 17 arbres rue de Vesegnin, RD 1005, place de l'église.

Une ville où il fait bon vivre

Le service voirie

Garantir la propreté et la sécurité des voiries communales

Bien qu'en baisse par rapport à 2022, l'agent chargé de la propreté urbaine a collecté près de 25 tonnes de déchets sur tout le territoire communal.

La mise en place d'un partenariat avec le service Gestion et Valorisation des déchets a permis d'assurer une vigilance quotidienne sur les points de dépôts sauvages réguliers.

Des actions communales, comme la matinée verte organisée une fois par an, permettent de sensibiliser la population.

En lien avec la déchetterie et la ressourcerie, l'animateur du Sac'Ados participe à la sensibilisation des jeunes ornésiens sous forme d'ateliers ludiques.

Le service voirie a été renforcé par le recrutement d'un agent dédié à l'entretien des infrastructures de voirie et à la signalétique de l'ensemble de la commune. Le déneigement de l'ensemble des voiries communales publiques et privées ouvertes à la circulation, ainsi que l'ensemble des pistes cyclables fait partie du travail des agents des services techniques. Des astreintes en période hivernale permettent à la population de ne pas être entravée dans ses déplacements dès le réveil.

Les axes de circulation menant au collège, dont l'ouverture se fera en septembre 2024, sont réaménagés. Le futur carrefour des Bougeries prend forme. Il permettra aux bus scolaires de desservir le collège sans impacter la circulation le long de la RD 1005, axe majeur traversant la commune.

La commune a poursuivi son programme de modernisation de l'éclairage public, en remplaçant 52 points lumineux par des éclairages LED équipés de réducteurs d'intensité.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent en charge de la voirie (temps de travail 100%)
- 1 agent en charge de la propreté urbaine et de la sécurité de la voirie (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Entretien la voirie communale ;
- Suivre l'entretien de l'éclairage public effectué par le SIEA, concessionnaire du réseau ;
- Déneiger les voies communales et privées ouvertes à la circulation publique ;
- Entretien et valoriser le mobilier urbain ;
- Entretien la signalétique horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation) ;
- Nettoyer manuellement et mécaniquement les 28,50 kms de voiries communales et départementales ;
- Nettoyer les 12 points de tri de déchets de la commune ;
- Nettoyer et entretenir les 450 avaloirs et grilles de la commune.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE VOIRIE DE 2023:

- 19 bornes de propreté canine
- 128.47 kms de voirie entretenue, dont :
 - 4.9 kms de voiries privées
 - 4.9 kms de voiries départementales
 - 1 km de voiries communautaires
 - 17.6 kms de voiries communales
- 25 tonnes de déchets ramassés
- 5 tournées hebdomadaires de ramassage des déchets autour des conteneurs
- 42 interventions sur l'éclairage public
- 652 points lumineux (éclairage public)
- 1 tournée hebdomadaire de ramassage des papiers en bords de route
- 2 opérations de propreté en forêt



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Aménagement de bandes cyclable rue du Général de Prez ;
- Création d'une piste cyclable en site propre rue des Eycherolles ;
- Pose de panneaux de jalonnement sur les pistes cyclable de la commune ;
- Mise aux normes des panneaux de signalisation.



LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Livraison du parking du collège et du gymnase ;
- Aménagement de la rue des Bougeries ;
- Aménagement d'un carrefour à feux RD 1005 / accès collège ;
- Etude de faisabilité de voies cyclables le long des départementales de la commune ;
- Rénovation de l'éclairage de la rue du Père Adam et de la RD 1005 sur Ornex.



Une ville où il fait bon vivre

Le service des bâtiments communaux

Valoriser et entretenir le patrimoine bâti de la commune

De nouveaux bâtiments ont intégré le patrimoine communal. Suite à la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien, en fin d'année, la gendarmerie et les logements des gendarmes sont à la charge de la collectivité.

Sous la responsabilité d'un agent technique, les 20 bâtiments communaux (écoles, centre technique, mairie, appartements, chalet des tennis, sanitaires, gendarmerie ...) ont demandé l'intervention de plusieurs corps de métiers (électricité, plomberie, peinture, serrurerie, maçonnerie). La polyvalence et la technicité de l'agent lui permettent de prendre part à près de 90% des demandes d'intervention, le reste étant réalisé par des entreprises privées.

L'agrandissement des garages et des locaux de rangement du centre technique municipal est désormais terminé. Le rangement, le stockage et la manutention des équipements utilisés lors des manifestations organisées par la commune, les écoles et les associations sont dorénavant optimisés et permettent un gain de temps non négligeable ainsi qu'un meilleur confort de travail pour les agents communaux.

Le logiciel de gestion des interventions du service technique permet une gestion plus efficace du traitement des demandes de travaux, notamment dans les bâtiments.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent en charge des bâtiments (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Assurer la maintenance préventive et curative des bâtiments communaux ;
- Suivre l'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance ;
- Mettre en œuvre les travaux de mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) communaux ;
- Assurer un suivi de la consommation de l'ensemble des fluides (électricité, gaz, eau) des bâtiments communaux ;
- Organiser et suivre les commissions de sécurité et assurer la conformité aux exigences des (ERP) ;
- Assurer la logistique technique des manifestations et événements communaux : montage, démontage des tentes, mise en place des bancs, des tables, des chaises, des équipements électriques et implantations scéniques, et en assurer la maintenance.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE 2023 :

- 337 demandes d'interventions sur tous les sites confondus
- 289 interventions réalisées
- 334 heures d'interventions réalisées par les agents
- Consommation d'eau sur la commune (tous sites confondus) : 2 389 m³
- Consommation électrique sur la commune (tous sites confondus) : 312 906 Kwh



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Rénovation, avec les techniques traditionnelles, du rez-de-chaussée de la maison Paulo rebaptisée par les conseillers municipaux "Chez Brice", avec pour objectif d'en faire un lieu de vie du quartier ;
- Construction d'un four à pain traditionnel sur la place de l'église, par un collectif d'habitants, grâce au budget participatif de 2021 ;
- Agrandissement des locaux sociaux du centre technique ;
- Remplacement partiel de l'ensemble des éclairages des bâtiments par les ampoules LED à basse consommation d'énergie ;
- Prise en charge de la gestion des bâtiments de la gendarmerie et des 27 logements de fonction ;
- Restauration des tables du dernier bistrot d'Ornex
- Pose d'un chalet aux Jardins Partagés Berouette et Cueillette ;
- Généralisation de la téléphonie VOIP dans les écoles ;
- Remplacement des réfrigérateurs dans la salle Lavergne.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Livraison du gymnase attenant au collège ;
- Recrutement d'un agent technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux ;
- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments et appartements communaux ;
- Généralisation des éclairages LED dans les bâtiments.

Le centre technique municipal rénové

Une ville où il fait bon vivre

Focus sur la transition écologique et énergétique

Riche de son milieu naturel protégé, de son long corridor naturel entre les bois d'Ornex jusqu'à Chavannes-des-Bois en Suisse, permettant ainsi la libre circulation des espèces animales (murin de Beschtein, grand capricorne), de ses zones humides permettant le développement des batraciens (grenouille rousse, sonneur à ventre jaune, castor d'Eurasie) ou encore de la présence de prairies humides permettant de lutter contre les inondations et favorisant la vie des moineaux friquets, papillons cuivrés, lézards ou encore hirondelles,

Ornex intensifie ses efforts pour emmener la collectivité sur le chemin de la transition écologique et énergétique par des actions simples et indispensables :

- la matinée verte pour ramasser les déchets déposés dans la nature avec la participation des habitants ;
- la protection des espaces naturels (mares temporaires, verger conservatoire, bocage) notamment à Pré Rugue, du corridor écologique, des mares, des espèces de grenouilles protégées, protection d'une haie de chênes entre la nouvelle gendarmerie et la promotion immobilière les grands chênes.
- l'installation de nichoirs à chouettes et à chauves-souris ;
- l'extinction partielle de l'éclairage public pour préserver les espèces vivantes ;
- la lutte contre les plantes exotiques invasives sans produits phytosanitaires ;
- la restauration des haies vives et des haies de chênes ;
- l'engagement d'un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux pour créer des refuges de biodiversité ;
- la mise en place d'un plan de fauchage raisonné.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE 2023 :

- 209 espèces animales répertoriées sur le territoire ;
- Remplacement des ampoules à basse consommation d'énergie dès que cela est possible, notamment sur les candélabres ;
- Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques par des mesures écologiques.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Rénovation énergétique de la salle Lavergne ;
- Accélération de la protection des milieux naturels et de leurs écosystèmes ;
- Connexion des milieux naturels entre eux par la création de corridors boisés pour baisser la mortalité animale ;
- Végétalisation des espaces urbains.
- Développement et renforcement des trames par l'implantation de mares.

LES ACTIONS DE 2023 :

- Formation des agents du service des espaces verts à la gestion différenciée des espaces verts communaux ;
- Sanctuarisation de certains espaces sans intervention humaine ;
- Partenariat avec la LPO pour préserver la biodiversité sur le territoire ;
- Création d'une mare aux jardins partagés Bérquette et Cueillette ;
- Pose de nichoirs pour la lutte intégrée contre les chenilles processionnaires ;
- Participation à l'expérimentation de collecte des biodéchets des ménages ;
- Mise en place d'un composteur pour des déchets de la mairie.

Les moyens mis en oeuvre

- Le service de la direction générale des services
- La direction des finances et du budget
- La direction des services techniques
- Le service des achats et des marchés publics
- Le service de la comptabilité
- Le service des ressources humaines
- Le service de la communication
- Les archives communales
- L'affichage réglementaire numérique
- Les assistants de prévention
- Bilan social

Les moyens mis en œuvre

La direction générale des services

Superviser les services municipaux et assurer le secrétariat général

COMPOSITION DU SERVICE :

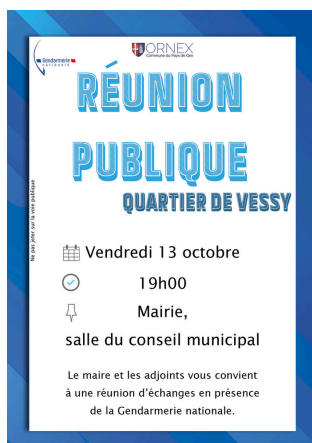
- 1 Directrice générale des services (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Assurer le secrétariat du Maire et des élus ;
- Accompagner le Maire et les élus dans l'exercice de leur mandat ;
- Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets des élus et veiller à leur bonne réalisation ;
- Organiser le travail des services municipaux et coordonner leurs activités ;
- Encadrer le personnel communal ;
- Assurer une veille juridique et la gestion des contentieux ;
- Veiller à la bonne prise en compte de toutes les demandes des administrés ;
- Assurer la liaison entre la commune, les syndicats (SIVOM) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex ;
- Accompagner l'installation des nouveaux conseillers municipaux.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE 2023:

- 193 arrêtés communaux
- 2 réunions publiques pour le collège et le quartier de Vessy



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Dissolution du SIVOM de l'Est Gessien ;
- Création du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) qui assurera la gestion du gymnase en collaboration avec la commune de Prévessin-Moëns ;
- Gestion de crise lors du piratage des données informatiques de la collectivité ;
- Accompagnement des élus lors du décès de J-F. OBEZ et de l'élection d'O. GUICHARD ;
- Accompagnement des services pour assurer la continuité de service à l'arrivée d'O. GUICHARD.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Accompagner les services communaux pour la gestion de la gendarmerie, du gymnase;
- Accompagnement du maire et des adjoints pour les projets de seconde partie du mandat;
- Recensement de la population.

Les moyens mis en œuvre

Le service des finances et du budget



Une expertise au service des projets de la collectivité

La direction des finances et du budget, placée sous l'autorité du Maire, pilote et met en œuvre la politique budgétaire et financière de la collectivité. A ce titre, le service prépare, élabore et exécute le budget voté par le conseil municipal, en collaboration avec tous les services municipaux.

La prospective financière est actualisée chaque année depuis 2021. Elle permet de définir le plan financier qui permettra de réaliser le plan d'investissement au terme de la mandature.

COMPOSITION DU SERVICE DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET :

- 1 directeur de service (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Accompagner la stratégie fiscale et financière de la commune et participer à sa mise en œuvre ;
- Elaborer et suivre les budgets communaux et du CCAS en lien avec tous les services ;
- Être garant du respect des procédures budgétaires et du contrôle du budget ;
- Superviser la réalisation des engagements comptables, l'émission des mandats et des titres ;
- Piloter le processus de demande de subventions d'investissement ;
- Gérer les emprunts de la collectivité, ainsi que sa trésorerie ;
- Suivre les marchés et les procédures de la commande publique.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET DE 2023 :

Les indicateurs les plus suivis concernent le ratio d'épargne et la dette à long terme, dont les données sont les suivantes :

- 1 131 000 € d'épargne brute
- 582 000 € d'épargne nette
- 9 631 000 € de dette au 31 décembre (après intégration de la dette de la gendarmerie)
- 549 000 € de remboursement de la dette en 2023



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Travail d'actualisation de la prospective financière avec intégration de la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien et la création du SIVU, en lien avec la DGFIP ;
- Adaptation des finances suite à l'intégration de la dette de la gendarmerie et des loyers des appartements.

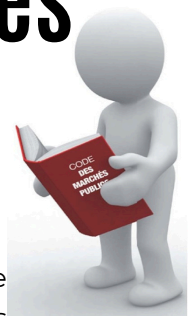
LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Acquisition d'un logiciel pour la prospective financière ;
- Extraction des données et des graphiques en vue d'un suivi des ratios plus précis dans la sécurisation des finances communales.

Les moyens mis en œuvre

Le service des achats et des marchés publics

Poursuivre la démarche responsable des achats publics



Sous la direction du Directeur finances et budget, le service des achats regroupe l'ensemble des processus de passation et de sécurisation juridique des marchés publics, des groupements de commandes, des conventions et contrats.

COMPOSITION DU SERVICE ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS :

- 1 agent (temps de travail 80%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Veiller au respect des règles de la commande publique ;
- Mettre en œuvre et assurer la sécurisation juridique des consultations, attributions et notifications des marchés publics ainsi que des contrats relatifs à la commande publique ;
- Organiser les commissions d'appel d'offres ;
- Suivre les contrats (informatique, maintenance ...), les conventions, les arrêtés concernant les régies, les baux locatifs ;
- Gérer les dossiers suite à des sinistres et suivre les demandes d'indemnisation.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS DE 2023:

- 12 marchés publics publiés, dont 10 pour les services techniques, 1 pour l'administration et 1 pour l'enfance
- 2 marchés pour des achats de services
- 4 marchés pour des travaux
- 2 marchés pour des MOE
- 4 marchés pour des fournitures
- 6 contrats supérieurs à 100 000 €
- 460 000 € de subventions accordées



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Recherche constante de subventions pour les projets à venir ;
- 7 projets ont bénéficié de subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Adaptation du guide de la commande publique pour une meilleure adaptation aux enjeux de la commune ;
- Evolution constante des volumes de marchés publics depuis 2021 ;
- Augmentation du nombre de contrats d'entretien et de prestations de service ;
- Acquisition d'un logiciel métier spécifique afin de sécuriser, sur le plan juridique, le processus d'achat public.

Les moyens mis en œuvre

Le service de la comptabilité et de la paie

Expertise et accompagnement

Le service de la comptabilité et de la paie participe à l'élaboration de la stratégie budgétaire de la commune. A ce titre, il est chargé de l'élaboration des budgets et des procédures et assure le suivi de son exécution. A travers la comptabilisation des flux financiers et la production des documents obligatoires, la commune fournit une vision de la stratégie de gestion et de la maîtrise de ses équilibres financiers.

COMPOSITION DU SERVICE COMPTABILITÉ ET PAIE :

- 1 agent (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

- Préparer mensuellement les paies des agents ;
- Engager comptablement les bons de commande ;
- Traiter les factures des fournisseurs ;
- Classer et archiver les documents comptables ;
- Contrôler le respect de l'ensemble des procédures comptables ;
- Participer à l'élaboration du budget ;
- Assurer la gestion et la distribution des titres restaurant auprès des agents.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE COMPTABILITE ET PAIE DE 2023:

- 2155 mandats émis, en hausse de 7%
- 589 titres émis, en baisse de 10%
- 820 bulletins de paie émis, en hausse de 25%

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- L'exercice comptable 2023 a marqué la première application de la norme M57. Le service n'a rencontré aucun problème ;
- Suite à la cyberattaque, les données du logiciel E-Magnus sont hébergées dans un data center de Berger Levrault.



Démonstration équestre durant la fête de l'automne

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Rationaliser les tâches administratives ;
- Mise en place de la carte achat qui devrait faire baisser sensiblement le nombre de bon de commande ;
- Le circuit des facture sera raccourci pour un gain de temps de traitement.

Les moyens mis en œuvre

Le service des ressources humaines

Gérer les ressources humaines, emplois et compétences des agents

Le travail du service des ressources humaines est orienté sur six domaines principaux :

- la gestion des paies et des carrières,
- la formation,
- le dialogue social,
- la prévention des risques professionnels et le bien-être au travail,
- le recrutement,
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent administratif en charge des carrières (temps de travail 80%)
- 1 agent en charge de la paie (temps de travail 40 %)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Participer à l'élaboration et à la mise en place de la politique "ressources humaines" de la commune ;
- Accompagner les agents tout au long de leur carrière, du recrutement à leur départ à la retraite ;
- Assurer le suivi des paies ;
- Accompagner les agents dans leur démarche de formation et le développement de leurs compétences ;
- Mettre en œuvre le dialogue social et faire le lien entre les représentants du personnel et les représentants des élus au travers des comités techniques.



Tenue du stand buvette de l'amicale des collègues d'Ornex pendant la fête de l'automne



Formation aux premiers secours pour les agents communaux

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES DE 2023 :

Gestion des agents

- 57 agents au 31 décembre
- 44 agents fonctionnaires
- 15 agents contractuels
- 401 arrêtés du personnel
- 21 contrats signés
- 15 recrutements de nouveaux agents
- 5 mutations d'agents
- 2 agents nommés stagiaires
- 4 agents titularisés
- 1 apprenti dans le service de l'animation
- 1 agent parti à la retraite
- 10 notes de service
- 127 candidatures reçues avec lettre de motivation

Formations

- 84 formations réalisées
- 2 préparations aux concours territoriaux

Paie

- 820 bulletins de paie
- 2 388 965 € de masse salariale

Absence

- 81 arrêts de travail
- 8 accidents de service

Dialogue social

- 4 réunions du Comité Social Territorial
- 34 300 € de subventions versées à l'Amicale du personnel
- 36 agents ont bénéficié de la participation employeur à la mutuelle santé
- 16 agents ont bénéficié de la prime à la mobilité durable pour un montant de 3 700 €
- 7 942 tickets restaurants distribués aux agents



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Recrutement d'un adjoint à la direction des services techniques ;
 - Renouvellement de la participation de la commune à la prime aux mobilités durables pour les agents venant au travail en vélo, en trottinette ou en covoiturage ;
 - Revalorisation, pour tous les agents, mis à part les cadres de catégorie A (3 agents), de l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertises ;
 - Recrutement d'un jeune Ornésien en contrat d'apprentissage dans le secteur de l'enfance ;
 - Suivi du document unique et mise en place du plan de prévention par les assistants de prévention ;
 - Etude des risques psychosociaux auprès des agents communaux (questionnaire et entretien individuel).
-
- Forte participation des agents aux événements de l'Amicale du Personnel (AMCO).

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Elaboration du plan de formation et du règlement de formation ;
- Elaboration du livret d'accueil des agents ;
- Formation professionnalisante des animateurs périscolaires ;
- Formation des agents au PSCI et à la manipulation des extincteurs ;
- Recrutement d'une assistante de direction pour assurer le secrétariat du Maire ;
- Recrutement d'un agent d'accueil suite au départ à la retraite de l'agent actuellement en poste ;
- Recrutement d'un animateur sportif pour assurer la gestion du gymnase et des associations sportives ;
- Analyse, en lien avec les agents de prévention, de l'étude des risques psychosociaux sur les postes de travail des agents.

Les moyens mis en œuvre

Le service des archives communales



Valoriser et transmettre le patrimoine de la commune pour le devoir de mémoire

Le service des archives communales accompagne tous les services de la ville, il collecte, conserve et protège les documents qui constituent au fil des ans la mémoire administrative et historique de la commune.

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 agent en charge des archives (temps travail 20%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

- Gérer les opérations de collecte, de rangement et d'élimination des archives communales ;
- Gérer la consultation publique des archives sur demande ;
- Garder la trace des ouvrages, photos, documents historiques consacrés à la commune.



Salle des archives



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE DES ARCHIVES DE 2023 :

- 58 nouvelles boîtes d'archives communales enregistrées
- 26 boîtes d'archives détruites
- 48 mètres de documents conservés

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Alimentation en début d'année des archives communales par les services ;
- Création de nouvelles étagères de rangement.

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Mise à jour du suivi des archives communales.

Les moyens mis en œuvre

Le service de la communication



Proposer une communication directe à toute la population

La première fête de la musique a été organisée à Ornex en 2023. Franc succès auprès de la population, la programmation musicale multiculturelle et vivante a été appréciée et la fête a duré jusqu'au petit matin.

Les vœux du Maire ont enfin pu retrouver leur format habituel, à la salle René Lavergne, avec un buffet offert aux Ornésiens venus nombreux.

Le village des artistes a fêté sa seconde édition. Art en campagne a proposé aux promeneurs de belles œuvres le long d'un parcours dans les bois. Le salon du livre et la fête de l'automne ont également été bien accueillis par la population.

De plus en plus présente sur les réseaux sociaux, la commune d'Ornex se dévoile à ses habitants. Facebook, Instagram, LinkedIn, Ornex Infos, affichages sur le panneau lumineux, sur les panneaux de libre affichage et sur les abris-bus, banderole sur le rond-point, site internet, tous les supports sont utilisés pour faire connaître à tous la programmation des événements communaux.

Une communication interne est assurée pour renforcer la cohésion d'équipe (repas du personnel, Noël dans les services, diffusion des Chroniques d'Ornex).

COMPOSITION DU SERVICE :

- 1 chargée de communication (temps de travail 100%)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT:

Communication institutionnelle

- Informer et promouvoir les actions et les projets municipaux ;
- Valoriser l'image du territoire et des services publics ;
- Elaborer, gérer et alimenter les outils de communication interne et externe : rédaction du bulletin municipal, diffusion des informations sur les supports numériques et les supports classiques (guide, plaquette, flyer...) ;
- Gérer les relations avec le public et la presse.

Communication événementielle

- Concevoir et organiser les événements officiels (vœux du maire, cérémonies commémoratives...) et les événements festifs (salon du livre, soirées théâtres, expositions...) ;
- Promouvoir et diffuser les supports d'information pour valoriser les événements auprès du public ;
- Gérer la logistique et les reportages photos et presse lors des événements publics.



LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE COMMUNICATION DE 2023:

- 50 informations affichées sur le panneau lumineux
- 70 supports de communication réalisés
- 4 parutions de l'Ornex Infos
- 1 249 abonnés Facebook
- 420 abonnés Instagram
- 5 commissions communales
- 21 manifestations communes, dont :
 - * Cérémonie des vœux
 - * Salon du livre
 - * Tous en scène
 - * Inauguration des jardins Bérouette et cueillette
 - * Festival Tôt ou t'Arts



LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Ouverture d'un compte Instagram ;
- Première édition de la Fête de la musique ;
- Lancement de la rubrique vidéo pour présenter les agents et leurs métiers ;
- Inauguration de Bérouette et Cueillette.



Inauguration de Bérouette et cueillette

LES PERSPECTIVES DE 2024 :

- Préparation de la seconde édition de la Fête de la musique ;
- Inauguration Chez Brice ;
- Inauguration du Parc des Hérissons ;
- Inauguration du gymnase.



Programmation musicale de la fête de la musique

Développement du numérique dans la vie de la commune

Le numérique au quotidien, une mission de service public

Toujours plus connectés, les administrés attendent des services de la commune une qualité de prestations optimale et des solutions permettant de faciliter leur vie de citoyen.

La commune cherche, quant à elle, à optimiser son action publique en gagnant en simplification et en obtenant une meilleure transparence dans la communication de tous ses domaines de compétence.

Depuis plusieurs années, Ornex développe ses réseaux sociaux, en étant présent sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

Le service enfance dispose de son propre portail permettant aux familles de gérer en autonomie les inscriptions au périscolaire, centre de loisirs et cantine.

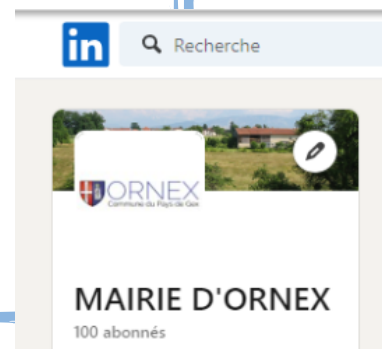
Le panneau d'affichage réglementaire et le site internet www.ornex.fr permettent à toute la population d'accéder facilement et de n'importe où à toutes les décisions prises par le Maire et ses conseillers municipaux.

Enfin, un grand panneau lumineux, sur le bord de la RD 1005, face à la mairie, annonce notamment les événements communaux, les offres d'emploi, les alertes météo.



L'équipement numérique de la collectivité en chiffre :

- 24 postes informatiques (fixes et mobiles)
- 22 téléphones portables pour les agents
- 34 vues de vidéoprotection pilotées par le service de Police municipale
- 6 imprimantes et copieurs
- 25 vidéoprojecteurs
- 2 systèmes audio et vidéo dans la salle du conseil municipal et salle de réunion
- 1 site internet et 2 réseaux sociaux
- 1 portail familles
- 1 panneau d'affichage électronique réglementaire
- 1 panneau d'affichage lumineux



Les moyens mis en œuvre

Les assistants de prévention

Assurer la prévention des risques professionnels



Les assistants de prévention sont chargés par le Maire d'organiser un plan de prévention à présenter lors d'une séance du comité technique et de veiller à sa bonne exécution, en lien avec tous les services communaux.

Mis à jour tous les ans, le document unique sert de référence pour les assistants de prévention et leur permet de détecter les risques liés aux postes de travail des agents communaux.

La grande étude, lancée auprès de tous les agents communaux, sur les risques psychosociaux des différents postes de travail, va permettre de faire le bilan et surtout de mettre en place les actions correctives lorsque cela sera possible.

Vue sur l'église d'autrefois



LES CHIFFRES CLÉS DES ASSISTANTS DE PREVENTION DE 2023:

- 1 permanence tous les 15 jours (hors vacances scolaires)



SANTÉ AU TRAVAIL



SÉCURITÉ AU TRAVAIL



CONFORMITÉ LÉGISLATIVE



ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES



ACTIONS CORRECTIVES

LES FAITS MARQUANTS DE 2023 :

- Etude sur les risques psychosociaux au travail auprès de tous les agents communaux ;
- Suivi et analyse des accidents de service.

LES DOSSIERS DE 2024 :

- Préparation d'un livret de prévention pour les agents ;
- Analyse et plan d'action suite à l'étude des risques psychosociaux au travail ;
- Evaluation du bâtiment du centre technique après son agrandissement ;
- Mise à jour du document unique.

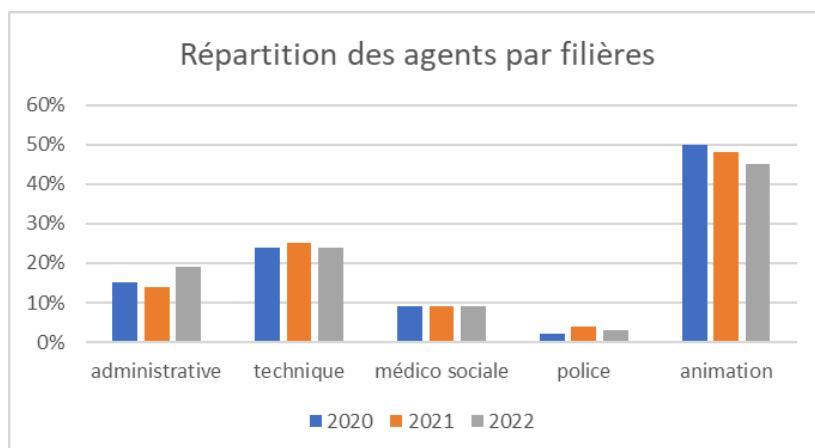
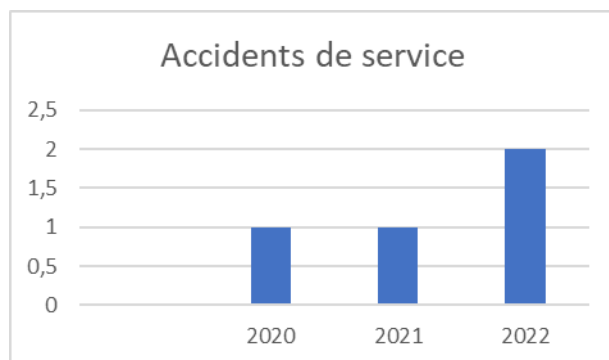
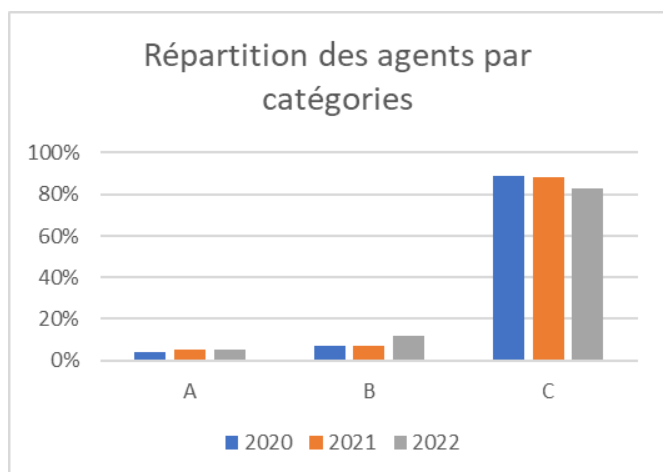
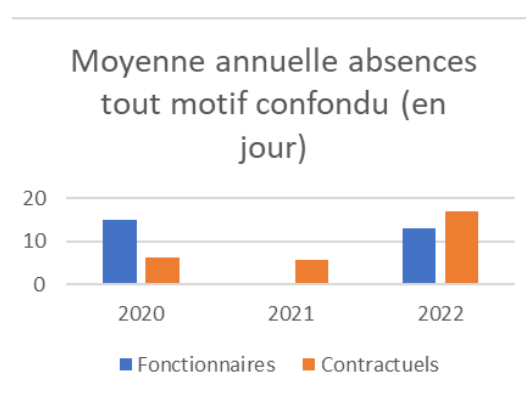
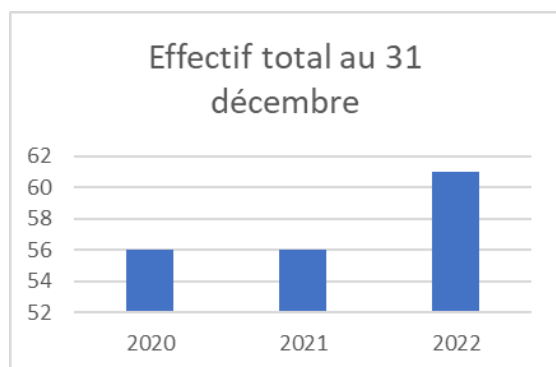
Les moyens mis en œuvre

Bilan social de 2020 à 2022

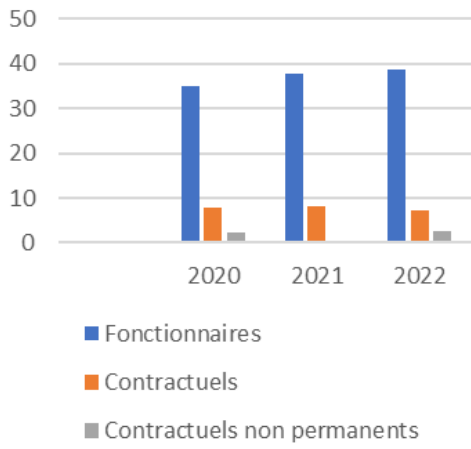
Suivi des données sociales des agents communaux de 2020 à 2022

Le rapport social unique, obligatoire pour toutes les collectivités territoriales, est un état des lieux des ressources humaines de l'année en cours et une source unique de données permettant un suivi des recrutements, des formations, des absences, ou encore des accidents de service.

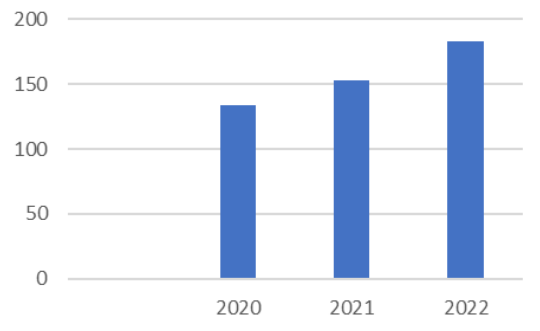
Ce document est un outil pour le dialogue social et aide à la planification des lignes directrices de gestion de la collectivité.



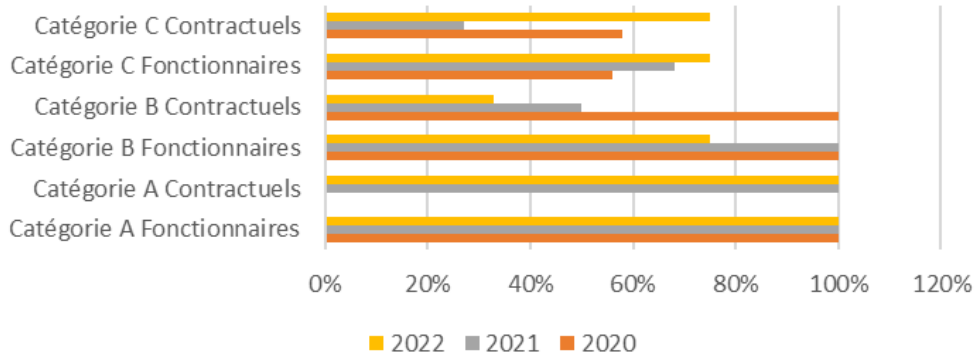
Equivalent temps plein par statut



Nombre total de jours de formation



Pourcentage agents en formation par catégories et statut





ORNEX
Commune du Pays de Gex